

UE : L.3.6 – Projet d'architecture

ENSEIGNEMENTS	CODE	ENSEIGNANTS PAR GROUPES	
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE → Heures : à définir 16 semaines 12 groupes de projet 112 h 7 h obligatoire au choix	L36PA	O1	P. GERME, S. SABAU
		O2	S. ROUSSEL, F. SOUCARRAT CHAUDHURI
		O3	P. CHAVANES, P. LAUZANNE
		O4	E. ROPARS, P. CHABARD
		O5	F. FAUCONNET, G. PIQUERAS
		O6	V. PIGNOT, L. LESAGE
		O7	K. NOUSIANIEN, S. WANG
		O8	O. CHASLIN, D. GABBARDO
		O9	P. DEHAN, D. AFANASSIEFF
		O10	P. CREMONINI, E. VEIT
		O11	Y. ROUBY, J-M. LALO
		O12	M. MEISTER, O. GUYNOT DE BOISMENU

Enseignements sur 14 semaines

THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE MORPHOLOGIE ARCHITECTURALE 17,5h - obligatoire	L36TH	O1: P.GERME
GÉOGRAPHIE 4 groupes - 28 h - 2h - obligatoire au choix Voyage de 3 jours + sorties (1 journée)	L36GO	O1: C. ZAHARIA O2: C. ZAHARIA O3: C. LUXEMBOURG O4: C. LUXEMBOURG INTERVENTIONS PONCTUELLES : A. DA LAGE + D. COUILLARD : PRÉPARATION AUX VOYAGES DE GÉOGRAPHIE

UE : L.3.7 - Construction et représentation

STRUCTURES 1 → mardi de 9h à 10h30 Promotion - 21 h - 1,5 h - obligatoire au choix	L37ST	O1 : S .EBODE O2 : M. LEYRAL	
TD DE STRUCTURE 3 séances de 3 h - obligatoire	L37TDST	10 groupes de TD	
AMBIANCES 1 Promotion - 21 h - 1,5 h - obligatoire	L37AM	O1 : S. Balez → mardi de 10h45 à 12h15	
TD D'AMBIANCES 1 3 séances de 3 h	L37TDAM	10 groupes de TD	
L.3.7 GÉOMÉTRIE DES PROJECTIONS 49h -3,5h - obligatoire → Mardi - Heures : à définir	L37GP	O1	P. DEL PEZZO
		O2	P. GIRARD
		O3	P. DEL PEZZO
		O4	P. HANNEQUIN
		O5	A. DOULET
		O6	P. HANNEQUIN
		O7	
		O8	
		O9	N. LESTRINGUEZ
		O10	N. LESTRINGUEZ
		O11	M. YANATCHKOV
		O12	A. DOULET

Pour les salles, se reporter à l'emploi du temps

UE : L.3.8- Histoire et théories de l'architecture

HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE LE LANGAGE CLASSIQUE DE L'ARCHITECTURE <i>promotion - 21 h - 1,5 h - obligatoire au choix</i>	L38HA	O1 : S. DESCAT O2 : A.BONDON
SCIENCES HUMAINES, ANTHROPOLOGIE DE L'ESPACE, TERRITOIRE, VILLES, ESPACES DOMESTIQUES <i>1/3 promotion - 3 Groupes - 21 h - 1,5h - obligatoire au choix</i>	L38SH	O1 : A. DE BIASE O2 : E. MACAIRE, V. BIAU O3 : E. AMOUGOU
SCIENCES HUMAINES, ARCHITECTURE ET PHILOSOPHIE : L'ESPACE <i>obligatoire au choix</i>	L38PH	O1 : A.TÜSCHER <i>L'ENJEU DE LA PERCEPTION SPATIALE</i> O2 : M.ANTONIOLI <i>L'ENJEU DE LA SPATIALITÉ</i>

UE : L.3.9 – Expression plastique et Option thématique

EXPRESSION PLASTIQUE <i>12 groupes - 49h - 3,5 h obligatoire au choix</i>	L39PP	O1 M. PATARRONI O2 C. DENNEULIN O3 M. DESSARDO O4 B.DEBOMBOURG → <i>atelier volume</i> O5 F. HÉRITIER O6 L. DELARUE O7 A. FRÉMY O8 B. SEGERS O9 B.DEBOMBOURG → <i>atelier volume</i> O10 J. JULIEN → <i>atelier volume</i> O11 F. PINATEL O12 M-J. HOFFNER
OPTIONS THÉMATIQUES <i>11 groupes - 35h sur 1 semaine (intensif) obligatoire au choix</i>	L39OT	O2 F. PINATEL O7 F.GAUBIN, Y. ROUBY (<i>BI-CURSUS UNIQUEMENT</i>) O8 C. BARREAU, F. NEUMAN O11 L. ARANEDA O12 M. DESSARDO, Y. ROUBY O13 P. HANNEQUIN, P.LAIDET O14 J. BERGNA, A. RAYNAUD O15 C.SZANTO, R. DE MARCO O16 L. LOPEZ O17 D. COUILLARD O18 Y. MAHIEU, A. PETITRENAUD O19 J. GAUTEL O20 M. BEDARIDA

Code : **L36PA**

Coefficient de pondération : 0,7

Enseignants : P. GERME, S. SABAU, S. ROUSSEL, F. SOUCARRAT CHAUDHURI
P. CHAVANES, P. LAUZANNE, E. ROPARS, P. CHABARD, F. FAUCONNET,
G. PIQUERAS, V. PIGNOT, L. LESAGE, K. NOUSIANIEN, S. WANG,
O. CHASLIN, D. GABBARDO, P. DEHAN, D. AFANASSIEFF, P. CREMONINI,
E. VEIT, Y. ROUBY, J-M. LALO, M. MEISTER, O. GUYNOT DE BOISMENU

Nbre d'heures / TD : 112

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités. Ils devront parfaitement maîtriser les outils de représentation et de vérification des qualités spatiales. Le dessin à la main et la maîtrise des coupes et perspectives frontales est un des objectifs de l'année.

CONTENU

Contenus communs aux différents groupes :

Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser.

L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail.

Les sujets de ce premier semestre portent sur le thème 'habiter'.

MODE

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

D'ÉVALUATION

2 jurys sont prévus, un à la 5ème semaine, l'autre à la 16ème semaine. Chaque jury est l'occasion de la rencontre de 2 binômes d'enseignants.

TRAVAUX

Organisation commune :

REQUIS

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes de 2 enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion. Les groupes de L2 sont coordonnés par Pietro Crémonini.

Code : **L36PA01**
Enseignants : P. GERME, S. SABAU

Coefficient de pondération : 0,7
Nbre d'heures / TD : 112
Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS	Au cours des 7 heures hebdomadaires d'enseignement, l'enseignement combinera des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.).
CONTENU	Dans un premier temps, l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structural et représenté à une grande échelle. Dans un second temps et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent.
MODE D'ÉVALUATION	Série d'exercices et projet d'un petit édifice, maquette de contexte et de projet, dossier de synthèse des exposés et travaux de recherche. Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.
TRAVAUX REQUIS	Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonnent la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans la cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles.

Code : **L36PAO2**

Enseignants : S. ROUSSEL, F. SOUCARRAT CHAUDHURI

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 112

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

L'année de L2 va permettre de prolonger les acquis de L1, de les conforter et de les approfondir.

Les acquis auxquels nous nous attachons en particulier sont les suivants :

- compléter et approfondir un vocabulaire lié à la fabrication de la ville et lié à la qualification de l'espace;
 - faire le lien, avec rigueur, entre outil graphique et expression de la pensée;
 - se conforter dans la manipulation des différents outils de pensée d'un projet (logiques structurelles, logiques distributives, logique des sensations, notion enveloppe, mesures du corps)
- Par ailleurs, l'enseignement visera à continuer le développement d'un 'oeil critique' à travers les séances critiques collectives.

Ce semestre 3 s'articule autour de la thématique du logement. L'objectif du semestre est l'acquisition de repères et de notions à la fois théoriques et pratiques sur la question de l'habiter tant individuel que collectif.

CONTENU

Le semestre est structuré en trois temps :

- 1/ EXERCICE 1 - Conception architecturale : Manipuler les contraintes de l'habitat
- 2/ EXERCICE 2 - Analyses de projet

A/ CONCEPTION ARCHITECTURALE : La conception architecturale sera travaillée tout au long du semestre, à travers deux exercices aux objectifs pédagogiques distincts et progressifs : L'exercice 1 se déroule sur 5 séances. Cet exercice consiste en la restructuration d'une maison urbaine existante en Ile de France, de moyenne taille, pour l'adapter aux besoins et modes de vie d'aujourd'hui. L'objectif de cet exercice est d'approfondir le maniement du lien entre mesures (de l'homme) / usages / et logiques des sensations spatiales. Cet exercice nécessite de reconvoquer les notions d'enveloppe, de logiques structurelles, de logiques distributives et d'aller-retour entre les échelles vu en L1. Une attention particulière sera portée aux relations intérieures/extérieures en tant que relations précises et voulues avec le site, avec le paysage proche ou lointain et avec les éléments naturels (lumière, température, qualité de l'air...). Le programme de cet exercice est volontairement simple mais précis afin de pouvoir se concentrer sur la compréhension et la manipulation des contraintes de l'habitat mais aussi d'initier une réflexion sur l'habitat en soi dans notre contexte contemporain.

L'exercice 3 se déroule sur 9 séances. Cet exercice consiste à concevoir un immeuble de logements collectifs en site urbain. Il se place dans le prolongement de l'exercice 1 dans le sens où

le travail sur le lien entre mesures (de l'homme) / usages / et logiques des sensations spatiales reste un objectif pédagogique central. Cet exercice permet d'aborder des logiques distributives plus complexes et de développer une réflexion sur les relations intérieures/extérieures à plusieurs échelles (l'échelle domestique, l'échelle collective, l'échelle urbaine). Par ailleurs, afin de poursuivre et de nourrir la réflexion initiée dans l'exercice 1 sur l'habitat contemporain, il sera demandé à chaque étudiant de choisir une thématique, qu'il aura préalablement définie, orientant le mode d'habiter visé par le projet.

B/ ANALYSE DE PROJETS : Cet exercice d'analyse est un exercice court d'une durée de 2 semaines. Il vient ponctuer les deux exercices de conception architecturale du semestre. Cette analyse porte sur des opérations de logements collectifs ou individuels. L'objectif est, d'une part, de découvrir une grande variété de projets explorant des notions de 'l'habiter' très contrastées, mais aussi d'autre part, de se donner des outils graphiques et intellectuels pour analyser un édifice. Les outils d'analyse appris dans cet exercice devront être mis à profit dans l'exercice 3. Le rendu de cet exercice se présentera sous la forme d'un cahier au format A3 relié et d'un affichage.

Séances spécifiques : Le semestre comprend plusieurs séances spécifiques. Ces séances sont dédiées à la découverte de projets, démarches qui vont alimenter le projet sur le sujet en cours.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont "croisés" et font participer d'autres enseignants de projet de l'année. Les critères pris en compte pour l'évaluation des étudiants sont les suivants : Investissement / Compréhension des questions architecturales / Pertinence de la réponse / Capacité de l'étudiant à faire évoluer son projet / Qualité de la restitution.

TRAVAUX REQUIS

Modalités de travail : A chaque séance, chaque étudiant affiche l'avancement de l'exercice sur les murs de la salle. En parallèle, le travail de recherche et de tests réalisés durant la semaine entre les séances devront obligatoirement être archivés dans un cahier A3. Ce cahier devra être présenté à chaque séance avec les documents de projet préparés pour la correction. Les étudiants ne présentant pas leur cahier de recherche ne verront pas leur projet corrigé.

Les corrections de projet sont collectives, c'est à dire qu'à chaque séance l'ensemble des projets du groupe sont corrigés par les enseignants et les étudiants. En effet, pour chaque projet, l'ensemble des étudiants du groupe doit donner son analyse critique. Cette analyse est ensuite discutée, débattue au sein du groupe avec les enseignants.

Code : **L36PA03**

Enseignants : P. CHAVANES, P. LAUZANNE

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 112

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Entre les premiers apprentissages de la 1^{ère} année, et les développements déjà complexes de la 3^{ème} année intégrant notamment l'échelle urbaine, la 2^{ème} année constitue une année charnière dans la découverte de la spatialité par le projet d'architecture.

Au travers des thématiques "habiter" et "équiper" retenues pour la 2^{ème} année, cette découverte se fera à partir de l'apprentissage des savoirs faire fondamentaux de la représentation, de la reconnaissance par l'analyse, et de l'expérimentation par le projet, des grandes notions fondamentales de la spatialité.

L'acquisition critique des connaissances à partir des cours et travaux d'analyse accompagnant le travail de projet permettra l'identification et la formulation raisonnées par l'étudiant des questions et problématiques soulevées par l'enseignement.

Celles-ci seront explorées à partir d'exercices courts sans contexte à valeur théorique ou d'exploration typologique, qui prépareront au travail de projet contextuel situé sur un site urbain relativement simple.

CONTENU

Autour du programme du logement, la problématique pédagogique commune à plusieurs groupes de projet se propose d'appréhender successivement l'espace du logement, l'espace de "l'édifice logement" à savoir l'unité constructive et distributive correspondant à une cage d'escalier et à un ascenseur, l'espace de l'immeuble défini comme l'ensemble résidentiel constitué sur une parcelle.

Partant de l'espace domestique du logement vers l'immeuble comme structure complexe puis vers la ville, ce travail décomposé en quatre séquences permet à l'étudiant d'expérimenter la richesse et la complexité d'une organisation qui unie le logement à la ville dans le jeu d'un emboîtement d'échelles successives intégrant les logiques d'usages. Cette découverte successive des échelles, et cet aller et retour entre l'espace domestique et le tissu urbain, est l'occasion d'explorer successivement quelques notions fondamentales comme l'orientation, la distribution ou la mitoyenneté.

MODE

D'ÉVALUATION

Projets + Analyses + Exposés Contrôle continu : 20 % + Jurys spécifiques de fin d'exercices : 80%

TRAVAUX REQUIS

Dans ce cadre, des travaux d'analyse et des exercices intermédiaires courts jalonnent la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties formalisées dans le projet sur l'immeuble.

La journée d'enseignement rassemble collégialement étudiants et enseignants. Elle comporte des cours, des exposés des étudiants et des corrections de projet. Chaque semaine des corrections collectives approfondies par groupe de 2 ou 3 travaux, mettant en lumière les thématiques principales soulevées à chaque étape du travail, sont proposées.

Code : **L36PA04**

Enseignants : E. ROPARS, P. CHABARD

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 112

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

L'objectif de ce premier semestre de seconde année est de se confronter à une méthodologie de projet et à une thématique nouvelles :

- le projet long,
- la question du logement.

Au cœur de la problématique de l'“habiter”, les questions de l'usage et de la spatialité intérieure seront approfondies et thématiques dans leurs relations à la dimension partagée de l'espace de l'immeuble ou du quartier.

CONTENU

Le semestre est divisé en deux séquences (une courte se développant sur 6 semaines et une longue sur 10 semaines), consacrées à deux aspects différents de la question du logement :

- la maison individuelle en série,
- le logement collectif urbain.

Un travail d'analyse de “façades parisiennes” se glisse entre les deux séquences, introduisant la question de la façade urbaine épaisse.

MODE D'ÉVALUATION

Les travaux sont individuels, l'évaluation est à la fois continue et conclusive (un jury croisé est organisé à la fin de chaque exercice).

La présence est obligatoire tout au long du semestre et pendant toute la journée du lundi ; la séance prend la forme d'un « atelier », moment de critique mais aussi de production et de partage.

TRAVAUX REQUIS

Une présentation individuelle est attendue à chaque séance dont le contenu sera précisé en fonction de l'avancement du semestre (mood-board, esquisses, dessins, maquettes...).

Une attention particulière sera portée sur deux modes de représentation du projet :

- représentations graphiques (plans, coupes...) et leurs modalités de présentation/accrochage,
- représentations de l'espace intérieur projeté, en particulier grâce aux photographies de maquettes au 1/20^{ème}.

Code : **L36PA05**

Enseignants : F. FAUCONNET, G. PIQUERAS

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 112

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

L'objectif de cet enseignement est l'acquisition, par la pratique d'exercices et de projets, d'une démarche permettant de passer de la pensée à la concrétisation spatiale.

Dans la continuité des acquis de première année, les thèmes abordés à chaque exercice permettront à chacun, conscient des enjeux de passer de l'intention à la formalisation par des réponses argumentées.

Contexte, usage, aspect constructif seront questionnés pour apporter les réponses spatiales cohérentes.

CONTENU

Loin de toute approche dogmatique, dans le respect des différences, cet enseignement permet l'acquisition d'une méthode, d'une autonomie dans la conduite du projet.

Les thèmes abordés, permettront d'homogénéiser les acquis et à chacun d'aboutir une démarche cohérente en fin de seconde année.

Le travail individuel et en groupe permettra d'apporter à la fois des réponses personnelles, de croiser, partager et de mettre en commun les acquis préalables et partager les démarches et les propositions.

Les exercices projets aux problématiques complémentaires, échelles et complexités croissantes solliciteront l'imaginaire et l'investissement de tous les étudiants.

Les points communs de tous les exercices seront :

- . Prise en compte de la demande et du contexte
- . Analyser, interpréter et restituer
- . Recherche de références et l'analyse critique
- . Argumenter et communiquer

Différents thèmes complémentaires seront abordés :

- . Fonction-usage- dimensionnement
- . Déplacements - enchaînements spatiaux
- . Ambiances - matières
- . Rapport intérieur extérieur
- . Rapport plein vide
- . Orientation-lumière
- . Distribuer - assembler
- . Géométrie - structure
- . Données environnementales.

Le projet, produit d'une synthèse, placé au centre de la pédagogie, organise la méthode d'enseignement.

Exercices individuels et collectifs, échelle domestique ou plus urbaine seront complétés par des apports théoriques sur le dimensionnement, la lumière, la représentation, l'analyse de projets de sites et références, partagés avec d'autres enseignements.

Exposés adaptés aux exercices, visites de bâtiments, TD partagés complètent ces acquisitions.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 60% - Investissement personnel - évolution dans l'acquis des connaissances.

Rendus intermédiaires et finaux : 40% - Pertinence de la démarche, qualité de la restitution.

Documents : Textes / Maquettes / documents graphiques / carnet de bord / restitution numériques.

TRAVAUX REQUIS

La progressivité d'exercices sur le thème de "l'habiter" durant les deux semestres permettra de passer de l'individuel au collectif de fonctions et contextes simples à une dimension collective dans un contexte plus urbain et d'aborder différentes échelles.

Le matin permet les apports théoriques et la présentation d'exposés en relation avec l'exercice.

L'après midi est le temps du projet et des corrections individuelles ou collectives à partir de présentations hebdomadaires.

Présentations orales, texte, représentations graphiques, maquettes sont demandés.

BIBLIOGRAPHIE

Peter Zumthor, *Penser l'architecture / Atmosphère*.

Le Corbusier, *Vers une architecture*.

Brigitte Donnadiou, *L'apprentissage du regard Cours de Dominique Spineta*.

Code : **L36PA06**
Enseignants : V. PIGNOT, L. LESAGE

Coefficient de pondération : 0,7
Nbre d'heures / TD : 112
Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence. Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit.

A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critique et transformer une réponse.

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le premier semestre a pour thème "habiter la ville". Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court (5 semaines) de "maison à patio", dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.
- 1 exercice d'analyses-projectives (2 semaines) de "typologies remarquables" de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs sur rue et de ceux individuels sur cour tire profit des 2 exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question de l'habitat urbain.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont "croisés" et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.

Travaux demandés :

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,
- La présentation du travail par l'étudiants et l'analyse que les enseignants en font s'adressent à l'ensemble du groupe,
- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,
- Jury final : dessin exhaustif ("à la main") de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),
- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le "book" et l'étudiant,
- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail

TRAVAUX REQUIS

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.

Code : **L36PA07**

Enseignants : K. NOUSIAINEN, S. WANG

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 112

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

OBJECTIFS

La structure du programme pédagogique est partagée avec l'ensemble des enseignants de deuxième année. Le premier semestre est ainsi consacré à la question de l'habiter. Afin de faciliter l'appropriation des contenus, sont proposées différentes temporalités d'exercices de projet, une conduite de projet collective et individuelle et l'exploration de différentes échelles de manipulation de l'architecture.

CONTENU

Au fil du semestre, le programme pédagogique met en place deux exercices de projet. Le premier exercice est un petit édifice à placer dans une parcelle théorique. Cet exercice permet d'appréhender simultanément des questions liées au dimensionnement, à l'éclairage et à l'articulation d'espaces intérieurs entre eux et avec un espace extérieur. Il donne également l'occasion de s'arrêter sur des méthodes de représentation. L'exercice qui fait suite porte sur la conception d'un petit immeuble situé sur une parcelle en ville.

Cet exercice est combiné à l'analyse d'un corpus d'exemples de logements. Le développement du projet est divisé en deux temps : l'étudiant conçoit d'abord un logement dit « idéal ». Ce logement sera, dans un deuxième temps, modifié en prenant en compte les emboîtements possibles, ainsi que les modes de distribution de l'immeuble et les contraintes de dimensionnement de la parcelle. L'exercice conduit à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle.

Les cours sont dispensés en français, mais des présentations, corrections, traductions et explications en anglais sont possibles.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jurys croisés de fin d'exercices.

TRAVAUX REQUIS

L'enseignement combine des exercices de projets, des visites et des analyses de réalisations significatives, ainsi que des séances de tutorat centrées sur les techniques de mise en forme requises pour la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.). La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun sont assurés sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles. La participation aux portes ouvertes de l'école contribue à valoriser la démarche des étudiants et à les rendre plus attentifs à la réalisation de leurs documents. Un dossier pdf de synthèse des travaux est demandé en fin d'exercice.

Code : **L36PA08**

Enseignants : O. CHASLIN, D. GABBARDO

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 112

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Cet enseignement poursuit l'initiation au travail de projet, en offrant l'occasion de mobiliser, d'approfondir et d'élargir les acquis de la première année. Il vise à amener progressivement vers une conduite responsable, rigoureuse et partagée les démarches de projet. Partant de tâches concrètes il est proposé d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer vous-mêmes les problèmes rencontrés dans le cours du projet, puis à articuler ces problèmes les uns aux autres dans le cadre d'une réponse globale. Chaque projet offre ainsi l'occasion de découvrir et de développer les outils intellectuels et pratiques d'une double entreprise, à la fois cognitive - cerner et de comprendre la tâche dans sa complexité - et spéculative - proposer, vérifier, critiquer, transformer et affiner une réponse.

CONTENU

Le projet est approché comme un travail d'investigation dont l'objet est à reformuler continuellement. Une ville de taille modeste sert de cadre permettant, par les travaux de projet, d'engager une réflexion sur le renouvellement de l'habitat en milieu urbain et les possibilités de contributions architecturales à ce renouvellement. Les apports et discussions critiques qui s'organisent autour des travaux de projet abordent principalement trois sortes de questions, leur distinction et leurs interrelations : - Les potentiels du site, du programme, des matériaux et des techniques du bâtiment. Et plus concrètement : Le contexte urbain, l'évolution de l'habiter, la diffusion et discussion internationale de types et de modèles et leur adaptation aux cultures locales, les matérialités de l'habitation, etc. - L'approche théorique et pratique de questions récurrentes du travail de configuration des espaces, dont par exemple la relation construction-espace, le dispositif des ouvertures, les seuils et les transitions, l'ensemble d'espaces, la relation spatiale verticale, la façade, etc. ainsi que des principes génératifs qui peuvent y être associés. - Le démarrage, la structuration, l'instrumentation et la communication de la démarche de projet.

Les deux semestres s'organisent principalement comme une succession de trois démarches de projet complétée d'une phase d'analyse, qui s'organise sur deux semestres complémentaires :

Premier semestre : du lieu, aux principes génératifs de la forme architecturale. 1. Un petit édifice public vous permettant une première approche intuitive des caractéristiques d'un site urbain et du rapport à l'espace public (projet court). 2. Une résidence pour étudiants (projet long).

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 100%.

TRAVAUX REQUIS

La ville, dans laquelle s'intègrent vos projets, est approchée conjointement avec l'enseignement de géographie.

Code : **L36PA09**

Enseignants : P. DEHAN, D. AFANASSIEFF

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 112

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Apprentissage de la conception facilitée par l'intégration d'un apport théorique en prise avec le projet :

- Compréhension de ce qu'est une opération architecturale ;
- Apprentissage du "regard des sens" ;
- Approche critique de l'environnement bâti : vision critique de la qualité en architecture
- Acquisition d'une grammaire conceptuelle et formelle pour aider à penser la conception ;
- Elargissement de la culture de la conception ;
- Conception de deux projets d'architecturaux simples sur le thème de l'habiter.

L'apprentissage de la conception architecturale s'appuie sur un corpus théorique présenté au sein de l'atelier et en relation directe avec les questions de conception :

- 1- présentation de ce qu'est le déroulement d'un projet et de ses acteurs ;
 - 2- présentation d'une grammaire et d'un vocabulaire formels et conceptuels s'appuyant sur une douzaine de livres d'initiation ;
 - 3- apprentissage du regard (de tous les sens) ;
 - 4- introduction à une vision critique de la qualité en architecture qui intègre sa réception par les habitants.
- L'apport théorique se répartit sur l'ensemble du semestre. Il intègre deux courts travaux des étudiants.

Le travail de projet s'organise de manière similaire à ceux des autres ateliers du S3, autour de la question de "l'habiter" en ville :

- 1- projet court sur les cinq premières semaines portant sur une maison, ses usages et son intimité ;
- 2- exercice d'analyse critique d'un immeuble d'habitation, lancé sur deux séances (rendu décalé) ;
- 3- projet long d'un petit immeuble bas, sur une parcelle inséré à un contexte urbain en région parisienne.

La contribution théorique des étudiants se traduit par la présentation collective de leur analyse critique et de leur fiche de lecture et par des jeux d'acteurs permettant de poser un regard critique mais constructif.

Cet enseignement prépare à une intégration globale de la culture architecturale (sociologie, technique, histoire, ville, ...) et l'ouverture vers la conception plus complète de projets plus complexes.

CONTENU

APPORT THÉORIQUE :

- Acteurs, déroulement et enjeux d'une opération architecturale ou urbaine : Pourquoi ? : définition préprogramme et programme ; Qui ? : acteurs et métiers ; Comment ? : étapes, phases et déroulement d'un projet;
- Quels enjeux pour "l'habiter ?" : qualités et qualité d'un objet architectural ou urbain (triptyque Vitruvien revisité, critères et synthèse critique)
- Apprentissage du regard et du regard des sens pour une perception "tactile" : méthodologie de visite sensorielle (toucher, olfactif, sonore, visuel & parcours avec les références de Walter Benjamin, Juhani Pallasmaa "Le regard des sens", Donnadiou B. "l'apprentissage du regard"...), vision séquentielle (Gordon Cullen, Ivor de Wolf, "Townscape", Nikolaus Pevsner)...
- Des mots pour le dire et des concepts pour le faire : éléments pour une grammaire conceptuelle et formelle de conception (Francis DK Ching "Architecture, space & order", Pinon Micheloni, Borie, "Formes et déformations", G.-H. Pingusson "L'espace et l'architecture", B. Zevi "Apprendre à voir l'architecture", S.-E. Rasmussen "Découvrir l'architecture", Herman Hertzberger "Leçons d'architecture"...

PROJETS :

- 1- Conception d'une maison simple, dans un contexte urbain, développement d'une pensée spatiale autour des usages et de l'intimité en milieu urbain.
- 2- Analyse comparative de deux opérations de logement (par binome) :
 1. un immeuble d'habitation en région parisienne, en usage depuis au moins un an et moins de dix, visite du bâtiment, contact avec les acteurs, entretien avec des habitants ;
 2. un jalon de l'architecture moderne ou contemporaine ; analyse qualitative critique, comparaison des solutions spatiales, constructives et fonctionnelles.
- 3- Conception d'un petit immeuble collectif d'habitation dans une parcelle urbaine du grand Paris. Argumentation sur les qualités d'usages et urbaines, explicitation des choix constructifs et techniques dans la perspective de la ville durable.

Des retours critiques collectifs sur les projets seront organisés à partir de jeux de rôles (les acteurs).

Langue du cours: français
 Langues de communication: anglais, espagnol, italien

MODE D'ÉVALUATION

Suivi du carnet individuel 5 %, présentation orale de la fiche de lecture 5% (mais obligatoires), projet court 30%, analyse critique 20 % projet long 40%.

Dossiers de projets et d'analyse en A3, carnet de notes (dessins et réflexions), fiche de lecture

TRAVAUX REQUIS

Une visite spécifique d'introduction à la "perception tactile" sera réalisée dans les premières séances ;

Les autres séances se diviseront en un moment d'apport théorique prenant soit la forme d'une conférence illustrée, soit de courts exposés d'étudiants. Une séance aura lieu dans la bibliothèque pour introduire aux ouvrages de référence.

La seconde partie de l'atelier porte sur les corrections collectives et individuelles.

Sur tout le semestre, un carnet personnel de réflexion intégrera les notes de visites d'expositions d'art ou d'architecture, les sensations multi-sensorielles de visites de bâtiments, les croquis, photos décryptées, ainsi que les pensées et remarques sur la vie quotidienne, de l'étudiant.

Code : **L36PA10**

Enseignants : P. CREMONINI, E. VEIT

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 112

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence.

Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit.

A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.

Le premier semestre a pour thème "habiter la ville". Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court (5 semaines) de "maison à patio", dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.
- 1 exercice d'analyses-projectives (2 semaines) de "typologies remarquables" de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs sur rue et de ceux individuels sur cour tire profit des 2 exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question de l'habitat urbain.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont "croisés" et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.

Travaux demandés :

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,
- La présentation du travail par l'étudiants et l'analyse que les enseignants en font s'adressent à l'ensemble du groupe,
- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,
- Jury final : dessin exhaustif ("à la main") de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),
- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le "book" et l'étudiant,
- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail

TRAVAUX REQUIS

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.

Code : **L36PA11**
Enseignants : Y. ROUBY, J-M. LALO

Coefficient de pondération : 0,7
Nbre d'heures / TD : 112
Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS	En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.
CONTENU	Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.
TRAVAUX REQUIS	Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.

Code : **L36PA12**

Enseignants : M. MEISTER, O. GUYNOT DE BOISMENU

Coefficient de pondération : 0,7

Nbre d'heures / TD : 112

Caractère : obligatoire au choix

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

L'objectif central du semestre est de se familiariser avec l'échelle du logement, par l'apprentissage de ses composantes (dimensionnements, typologies, assemblages, usages...) et de ses contraintes (contextuelles, structurelles, et réglementaires), mais aussi d'acquérir les principaux modes de représentation, ainsi que d'apprendre à formuler une démarche intellectuelle cohérente en adéquation avec le parti du projet.

CONTENU

L'année est articulée par 2 thématiques: habiter et équiper la ville.

Le premier semestre a pour thème "habiter la ville". Il est articulé en 3 temps :

- 1 exercice court (5 semaines) de "maison à patio", dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.

- 1 exercice d'analyses projectives (2 semaines) de "typologies remarquables" de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.

- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs sur rue et de ceux individuels ou superposés sur cour tire profit des 2 exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question de l'habitat urbain.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

L'élaboration du projet découlera principalement du travail simultané d'une mise en place d'un mode d'habiter (typologies, assemblages) et d'une réponse volumétrique adaptée au contexte existant. L'idée étant de concevoir l'édifice non pas comme un objet formel mais comme la cristallisation d'intentions architecturales intérieures et extérieures.

Les qualités du logement seront recherchées dans l'orientation multiple, la lumière, les vues, les dilatations spatiales, l'habitabilité, les prolongations extérieures...

Les séances du matin apportent les outils et les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un projet de logements. Les thèmes principaux abordés sont : typologies, distributions et assemblages, trames et structures constructives, composantes du logement et usages, parcours et séquences du public au privé, orientations, vues, cadrages et filtres, prolongations extérieures du logement, rdc et rapport au sol, toiture et rapport au ciel... Visites, projections et études de typologies remarquables compléteront cet enseignement.

Enseignement organisé de manière hebdomadaire. Le début de la matinée est réservé aux cours, et exposés, le reste de la journée aux corrections des exercices et suivis des projets. Le tout est organisé de manière collégiale.

Langue du cours : français

langue de communication : français

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu par la tenue d'un cahier/classeur rassemblant réflexions, documentations, croquis, écrits.

Présentation hebdomadaire des travaux en cours. Présence nécessaire à chaque cours.

Rendus intermédiaires et rendu final.

TRAVAUX REQUIS

Les projets individuels seront exprimés par croquis, textes, plans, coupes, perspectives, maquettes d'étude...

Code : **L36TH**

Enseignants : P. GERME

Coefficient de pondération : 0,15
Nbre d'heures / CM : 17,5
Caractère : obligatoire

THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE (MORPHOLOGIE ARCHITECTURALE)

OBJECTIFS

Cet enseignement déplace la question de la théorie et des doctrines de l'architecture vers les 'uvres elles-mêmes.

Ce que nous appelons morphologie architecturale relève de l'analyse de l'observation et du découpage propre à chaque 'uvre étudiée.

Ce n'est donc pas un enseignement "pour le projet" mais qui l'accompagne, quand bien même ce qui est observé est objet de projet ou participe d'un savoir de l'architecture nécessaire à une pratique lucide savante et raisonnée de projet.

CONTENU

La morphologie apprend à reconnaître, à décrire, à décomposer les "objets architecturaux", à caractériser les "figures architecturales" à en déterminer les 'schémas'.

Elle en propose une représentation systématisée. C'est une analyse comparée support d'une interprétation critique qu'il s'y trouve "un espace de représentation", un archétype structurel, ou une figure contextuelle.

Le cours ajoute à cette visée synchronique, une approche généalogique et génétique de l'observation des 'uvres et des idées d'architecture (typologies, figures, doctrines), non pas une histoire de l'architecture mais une approche de son objet.

Il couvre trois domaines :

- une explication des techniques des savoirs des théories et des points de vue qui s'énoncent dans les figures observées.
- une observation à caractère global des systèmes et des structures (figures et compositions), qui sont présentés définis et recensés ;
- une observation à caractère phénoménologique de la figuration architecturale explicitant le sens des 'uvres et articulant espaces construction géographie et usages.

Devoirs sur table, "dictée de plan" et analyse comparée d'uvres prises dans le corpus

MODE D'ÉVALUATION

Le cours s'articule en deux parties imbriquées :

- La première partie présente successivement les notions de la morphologie et de l'analyse architecturale et tend à en fixer un vocabulaire (figuration et figures ; articulations et structure ; qualités et tectoniques ; compositions et combinaisons).
- La deuxième partie présente les principaux types formels de l'architecture du XXème siècle. Ces séances monographiques développent une analyse comparée minutieuse et approfondie d'un petit nombre de bâtiments exemplaires des problématiques identifiées dans le corpus du cours.

TRAVAUX REQUIS

Le corpus disponible auprès de l'enseignant est celui des architectures savantes et de projets, qui ont pour pivot le "Mouvement Moderne", ses prémisses et sa critique.

Langue du cours et de communication; français

Code : **L36GO**

Enseignants : C. LUXEMBOURG, D. COUILLARD, A. DA LAGE, C. ZAHARIA

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / TD : 14

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

GÉOGRAPHIE DE L'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

Cet enseignement permet d'aborder les différentes dimensions de l'espace géographique dans leurs dynamiques contemporaines. Il s'agit d'initier à l'analyse du territoire dans ses composantes physiques, paysagères, environnementales et territoriales, notamment urbaines, d'établir les relations entre les spécificités du milieu physique et la logique d'implantation des établissements humains. Seront étudiés les rapports entre l'homme et le territoire, à différentes échelles.

CONTENU

Les rapports entre l'homme et les territoires sont au coeur des préoccupations des sociétés humaines et montrent comment la Géographie constitue une des clés de compréhension du monde contemporain. Cet enseignement développera une approche conceptuelle ainsi que des méthodes d'investigation et la maîtrise des outils d'analyse communément mis en oeuvre. L'ensemble des groupes abordera une introduction sur l'histoire et les concepts fondamentaux de la géographie, quelques principes clés de géographie physique et humaine, la cartographie comme outil d'analyse et de compréhension des structures spatiales à différentes échelles, et les grands modes d'organisation politiques et administratifs des territoires. Un enseignement thématique plus spécifique sera proposé dans chaque groupe. Ces approches géographiques visent à permettre de mieux aborder la pratique architecturale, l'analyse des contraintes et des potentialités d'un milieu, d'un territoire, de sensibiliser à la question du paysage et de s'initier à la problématique du développement durable. L'enseignement se déroulera en 2 phases complémentaires : une approche concrète du terrain, la rencontre des responsables locaux et le recueil de données. Une initiation aux méthodes et outils du géographe sera dispensée ainsi que des notions de représentation de l'espace et du territoire. L'ensemble a comme ambition de permettre l'analyse d'un territoire et d'en rendre compte par une synthèse graphique.

MODE D'ÉVALUATION

1/ Réalisation de deux exercices à différentes échelles parmi les trois suivants : description analytique d'un lieu ; transcription graphique de la dynamique spatiale d'une ville moyenne ; lectures critiques d'articles) + Assiduité et participation au cours (50%)
 2/ Elaboration d'un travail personnel lié au voyage de terrain (50%).

TRAVAUX REQUIS

L'enseignement de géographie se déroule donc en 2 phases complémentaires :
 1/ Les cours, tels que présentés ci-dessus, sont dispensés dans 4 groupes. Ils donnent lieu à la réalisation d'un dossier qui, avec la présence et la participation au cours, compte pour 50% de la note.
 2/ Un voyage d'études obligatoire, dont la durée est soit de 3 jours sur un terrain hors de l'agglomération parisienne, soit d'une journée en région Ile de France réservée en priorité aux salariés. Il donne lieu à un travail spécifique dont les modalités seront présentées lors de chacun des voyages. Il compte pour 50% de la note.

Code : **L36GO01 ET L36GO02**

Enseignants : C. ZAHARIA, D. COUILLARD

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / TD : 14

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

GÉOGRAPHIE

OBJECTIFS

Il s'agit dans cet enseignement d'initier les étudiants à l'analyse du territoire dans ses composantes physiques, paysagères, environnementales et urbaines, d'établir les relations entre les spécificités du milieu physique et la logique d'implantation des établissements humains. Seront plus particulièrement étudiés dans ce cours : la question du lieu et les apports de la géographie à cette question pour l'architecture.

CONTENU

Enseignements communs à tous les groupes :

- introduction à l'histoire et à l'épistémologie de la géographie
- présentation des principes clefs de géographie physique et humaine
- introduction à la lecture des formes du relief (géographie littorale, cours d'eau, bassin sédimentaire, etc.)
- introduction à la cartographie comme outil de compréhension et d'analyse des territoires (lecture, construction, déconstruction et analyse)
- discussion des grands modes d'organisation politiques et administratifs français

L'enseignement se déroule en 2 phases :

- 1) Un cours magistral en amphi sur l'ensemble du semestre ;
- 2) Un voyage obligatoire parmi l'un des 4 voyages présentés en cours.

MODE D'ÉVALUATION

Cet enseignement est validé par un contrôle continu constitué de 2 exercices individuels présentés en cours (50% de la note finale) et d'un travail collectif à l'issue du voyage de terrain (50% de la note finale).

TRAVAUX REQUIS

Assiduité et prise de notes en cours, lectures critiques d'articles proposés en bibliographie, exercice de cartographie. Le cours s'accompagne d'un voyage de terrain obligatoire faisant l'objet d'un travail collectif spécifique.

Code : **L36G003 ET L36G004**

Enseignants : C. LUXEMBOURG, A. DA LAGE

Coefficient de pondération : 0,15

Nbre d'heures / TD : 14

Nbre d'heures / CM : 14

Caractère : obligatoire au choix

GÉOGRAPHIE

OBJECTIFS

Initiation à quelques unes des dimensions de cette "écriture de la terre" qu'est la géographie : par la pratique de l'observation, de la description et de l'analyse de lieux et de territoires de différentes dimensions, cet enseignement exerce les étudiants à porter un regard plus précis, plus aiguisé, mais aussi plus critique sur ce qui les entoure. Ils acquièrent un vocabulaire de description des lieux et des territoires, un début de connaissance des processus et des dynamiques à l'oeuvre dans leur constitution et dans leur transformation, une capacité à utiliser certains outils spécifiques de la géographie telles que la carte et la photographie aérienne ; une capacité d'analyse d'un territoire et de sa restitution tant par l'écriture que par une synthèse graphique.

CONTENU

Enseignements communs à tous les groupes : introduction sur l'histoire et l'épistémologie de la géographie; les principes clés de la géographie physique et humaine, la cartographie comme outil d'analyse et de compréhension des territoires, les principes de formation d'un territoire et leurs grands modes d'organisation politiques et administratifs contemporains.

Un enseignement plus spécifique portera sur la question des lieux et du paysage.

L'ensemble permettra d'articuler 4 dimensions communes à l'architecture et à la géographie : le milieu et environnement, le territoire, le lieu, le paysage, et de complexifier l'analyse des sites d'implantation de projets architecturaux, urbains, de paysage.

Chaque étudiant réalisera obligatoirement un des 4 voyages de terrain qui seront proposés, afin de mettre en pratique quelques unes des connaissances abordées en cours, mais aussi de se confronter à la complexité des situations géographiques, des problématiques territoriales et du raisonnement à plusieurs échelles.

MODE D'ÉVALUATION

1/ Contrôle continu : Réalisation d'un exercice d'analyse cartographique avec transcription graphique de la dynamique spatiale d'une ville moyenne + Assiduité et participation au cours (50%)

2/ Élaboration d'un travail personnel et en groupe lié au voyage de terrain, avec présentation orale (50%).

TRAVAUX REQUIS

Cf. présentation générale du cours de géographie

Code : **L37ST01-02**

Enseignants : S. EBODE, M. LEYRAL
CHARGÉS DE TD : G. ALBAREA, P. GUEROLD, L. ZRIBI

Coefficient de pondération : 0,3
Nbre d'heures / TD : 9
Nbre d'heures / CM : 21
Caractère : obligatoire au choix

STRUCTURE

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif d'aborder les bases de la statique à travers la compréhension du fonctionnement de divers systèmes structurels. Il permet d'être capable de faire des choix structuraux, de concevoir une structure simple en ayant pensé ses types de liaisons, son degré de staticité et ses contreventements, pouvoir se représenter et calculer la répartition et le type d'effort dans un élément de structure, faire du dimensionnement simple.

CONTENU

Co1 : Introduction des structures
Co2 : Forces
Co3 : Equivalence des systemes
Co4 : Notion d'équilibre
Co5 : Sollicitations de l'édifice
Co6 : Organe de liaison
Co7 : les poteaux
Co8 : Systèmes réticulés
Co9 : Contreventement
C10 : Câbles
C11 : Arcs et voutes
C12 : Synthèse
C13 : examen blanc

MODE D'ÉVALUATION

Examen final : 50%
TD : 25%
Présentation du cahier de note: 25%

TRAVAUX REQUIS

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral hebdomadaire sur 14 semaines

Code : **L37AM**
Enseignants : S. BALEZ
CHARGÉS DE TD : V. COMITO, M. HABES BOUTABBA, A-L. HERRY,
G. RIPANTI, L. SAULNIER

Coefficient de pondération : 0,3
Nbre d'heures / TD : 9
Nbre d'heures / TD : 21
Caractère : obligatoire

AMBIANCE 1

OBJECTIFS

Avoir une première approche des outils de compréhension et de conception des ambiances du projet. De fait, la création d'espace architectural ou urbain implique inévitablement une transformation des ambiances d'un lieu.

Il s'agit de pouvoir anticiper ces modifications, non seulement imaginer ce que seront les ambiances de son projet une fois réalisé, mais aussi leurs impacts en matière de gestion du bâti : usages individuels et collectifs, impacts environnementaux...

CONTENU

La régulation des ambiances architecturales et urbaines sera alors abordée selon deux types d'enjeux :

- enjeux environnementaux (à l'échelle de l'Homme sur Terre : ses impacts)
- enjeux "ambiantaux" (à l'échelle du corps percevant : l'individu dans le lieu)

Il s'agira dans un premier temps de définir à la fois la notion d'ambiance, de présenter et illustrer des phénomènes physiques et des phénomènes perceptifs de base et de discuter la notion de confort. Une mise en contexte des enjeux de la maîtrise des ambiances pourra ensuite être faite à travers l'impératif du développement durable, à travers l'exploration de la maîtrise de l'ensoleillement et une première approche de la régulation des ambiances thermiques et sonores.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu (travaux dirigés + travaux personnels) : 33 %
Examen final : 67 %

TRAVAUX REQUIS

Fiches d'analyse ou de recherche, exercices.

Code : **L37GP**

Coefficient de pondération : 0,4

Enseignants : P. HANNEQUIN, P. DEL PEZZO, A. DOULET, P. GIRARD,
N. LESTRINGUEZ, V. MONIER, M. YANATCHKOV

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire

GÉOMÉTRIE DES PROJECTIONS

OBJECTIFS

L'objectif du cours est d'approfondir les notions de représentation par projections de l'espace et de l'architecture, d'acquérir une autonomie du dessin manuel et une culture dans cette pratique permettant le passage à l'utilisation de l'informatique en S4 en ayant un regard critique. Le cours sera coordonné avec les groupes de projet.

CONTENU

Organisation :

Cours magistral (1h) à chaque séance, suivi d'un TD (2h30).

Il s'agit d'un cours organisé sur 14 séances de 3H30.

12 groupes coordonnés avec les groupes de projet (mêmes étudiants).

Chaque groupe est encadré par un enseignant responsable du groupe, un enseignant pouvant encadrer deux groupes à des horaires différents.

Le travail est réalisé à la main (qu'il s'agisse de la prise de note, ou de l'exercice). L'exercice démarre durant la partie TD de la séance, continue "à la maison" et est rendu au début de la séance suivante. Certains exercices pouvant être réalisés sur 2 semaines

L'enseignement de la perspective est au centre du cours avec pour thème la promenade architecturale : recherche de points de vue adaptés, perspective urbaine, coupes perspectives dans un parcours, tracé des ombres, rendu de la lumière... Les exercices proposés s'inscriront dans une progressivité allant du rappel des acquis de première année, jusqu'à la complexification des notions plus théoriques de la perspective: points de fuite multiples, et éventuellement recherche de vraies grandeurs à partir d'une perspective...

L'axonométrie orthogonale vient compléter cet enseignement pour une représentation analytique de l'espace en particulier par l'emploi de l'axonométrie éclatée d'une part, et éventuellement l'étude plus géométrique de surfaces réglées et développables.

Le cours démarrera par un exercice de perspective frontale à 1 point de fuite, permettant son articulation avec le premier exercice des groupes de projet de L2.

Les deux séances de janvier permettront aux étudiants de travailler les enjeux de la perspective sur la base du projet qu'ils développent en cours de TPCAU S3; ou, pour les étudiants "qui se sentent à l'aise" de bénéficier de cours de typologie des surfaces

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu : présence obligatoire de l'étudiant à chaque cours ; travail en TD.

Plusieurs corrections dans l'année et dossier final.

Code : **L38HA**

Coefficient de pondération : 0,5

Enseignants : L38HA01 : S. DESCAT
L38HA02 : A. BONDON

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : *obligatoire au choix*

HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE : FIGURES D'ARCHITECTES DE LA RENAISSANCE AUX LUMIÈRES

OBJECTIFS

Cet enseignement est conçu comme une initiation à l'histoire de l'architecture du XVe au XVIIIe siècle, en montrant comment l'architecture des ordres, fondée sur les modèles antiques, s'est établie pendant l'Italie du Quattrocento puis a été diffusée et réinterprétée dans les autres pays européens. Le fil conducteur du cours souligne les aspects innovants de cette architecture, sous ses aspects formels, programmatiques et techniques. L'objectif principal de cet enseignement consiste en l'acquisition des connaissances de base permettant l'analyse morphologique et constructive du bâti ancien.

CONTENU

Le cours se fonde sur l'étude d'une série d'œuvres majeures qui doivent permettre de visualiser et comprendre l'élaboration d'un édifice ancien en suivant toutes les étapes du projet, des intentions de départ à la réalisation matérielle, voire à son évolution dans le temps: à cette fin des exemples de réhabilitation de bâtiments sont également présentés. Certaines figures d'architectes — comme par exemple celle de Palladio — font également l'objet d'une attention particulière pour comprendre comment le métier s'est constitué à cette période, fondant les bases des pratiques contemporaines.

MODE D'ÉVALUATION

Examen final écrit: 100%.

TRAVAUX REQUIS

Lectures des textes inclus dans la bibliographie. Visites personnelles des s parisiens étudiés en cours. Cours magistraux.

Code : **L38SH**

Coefficient de pondération : 0,5

Enseignants : L38SHo1 : A. DE BIASE
 L38SHo2 : E. MACAIRE, V. BIAU
 L38SHo3 : E. AMOUGOU

Nbre d'heures / TD : 7

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : *obligatoire au choix*

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

OBJECTIFS Les objectifs de ce cours sont ceux d'appréhender qu'est-une approche anthropologique et en comprendre les relations avec le processus de transformation de la ville, Paris tout en particulier.

CONTENU Il s'agira, dans les cours de deux semestres, de comprendre comment la transformation de la ville est un enjeu anthropologique et par quelles thématiques pouvoir l'approcher. En éclairant la posture et les outils à disposition de la discipline, il sera question de réinterroger des recherches faites afin de pouvoir expliciter à travers des exemples concrets en quoi l'anthropologie nourrit la réflexion projectuelle. A partir de l'articulation des échelles d'espace (détail et grande échelle), de temps (événement et temps long mais aussi les relations des grandes temporalités telles que passé présent futur) et de récits (de l'individuel au collectif, de l'habitant à l'acteur territorial) cette anthropologie cherche de construire, mettre à l'oeuvre, une narration de la ville qui se transforme par ceux qui la vivent, la pensent et la gouvernent. Par la suite, pour mettre à l'épreuve cette partie plus générale, il sera proposé en 1er semestre une lecture anthropologique de Paris à travers la tension "DEDANS-DEHORS", proposée non comme polarité mais comme relation. Nous pourrons ainsi explorer sa valeur (symbolique et concrète), ses significations et ses productions spatiales, qui racontent beaucoup de la construction dans l'imaginaire mais aussi dans l'espace et le temps de la métropole parisienne.

MODE D'ÉVALUATION Contrôle continu et examen final

TRAVAUX REQUIS Cours magistraux et de méthodologie

Code : **L38SH01**

Enseignants : A. DE BIASE

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / TD : 7

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

ANTHROPOLOGIE DE LA TRANSFORMATION DE LA VILLE 1

OBJECTIFS

OBJECTIFS

Les objectifs de ce cours sont ceux d'appréhender qu'est-une approche anthropologique et en comprendre les relations avec le processus de transformation de la ville, Paris tout en particulier.

CONTENU

Le cours se propose d'explorer la relation entre nature et transformation urbaine dans Paris. A partir d'une lecture anthropologique de la métropole depuis 1789 et du rôle que la nature a joué dans cette transformation : de la publicisation de la nature urbaine post-révolutionnaire, à la nature comme enjeu hygiéniste de l'époque haussmannienne, jusqu'à la question de jardins partagés de l'époque de Delanoé à la plateforme collaborative "Végétalisons Paris" de Anne Hidalgo.

Il s'agira donc de comprendre de quoi la nature est porteuse à chaque phase de transformation et quel type de (nouvelles) pratiques elle engendre.

Dans les TD il s'agira de "suivre" de près de petits territoires en transformation où de "nouvelles pratiques" de natures urbaines sont présentes (permis de végétaliser, pariculteurs, jardins partagés...).

L'enjeu sera celui de rencontrer les porteurs de ces projets, comprendre le rôle qu'ils donnent à la nature et quel type de formes urbaines produisent-ils.

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu et examen final.

TRAVAUX REQUIS

Cours magistraux et de méthodologie.

Code : **L38SHo2**

Enseignants : E. MACAIRE, V. BIAU

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / TD : 7

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : obligatoire au choix

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

L'ARCHITECTE ET SES PARTENAIRES DANS LE PROCESSUS DU PROJET

OBJECTIFS

OBJECTIFS

Le cours vise à familiariser les étudiants aux contextes et aux enjeux de la pratique professionnelle de l'architecte, et en particulier aux positions qu'il occupe dans les processus de fabrication de la ville.

CONTENU

En associant enseignement théorique et travaux pratiques, différentes échelles et aspects de la production architecturale seront mobilisés et articulés autour de trois macro-thématiques.

- Dans un premier temps il s'agira de questionner l'échelle de la ville et le projet d'architecture : quels acteurs participent à sa "fabrique" ? Sous quelles formes sont-ils organisés et quelles règles leurs sont imposées ? Quelle est la place de l'architecte dans les différentes organisations et processus du projet ?
- La deuxième séquence portera plus spécifiquement sur la structuration du champ professionnel de l'architecture ainsi que sur la généalogie des métiers et la diversification des professionnalités.
- L'appréhension de ces "fondamentaux" permettra d'introduire dans un troisième temps la question des acteurs, des cadres et des pratiques émergentes dans la fabrique de la ville contemporaine et du projet, et de présenter plus en détail certains groupes professionnels (programmistes, collectifs d'architectes...), processus et dispositifs d'appels à projets. Cela permettra d'ouvrir une réflexion avec les étudiants sur les évolutions du rôle, de la pratique et du métier d'architecte, en relation également avec la transformation du territoire.

MODE

D'ÉVALUATION

Les notions théoriques acquises seront mise à l'épreuve d'une étude de cas, où la réalisation d'un bâtiment ou l'aménagement d'un espace seront "déconstruits" et analysés sous l'angle des différentes thématiques abordées, dans l'objectif d'analyser et comprendre la place de l'architecte dans le processus de projet, ainsi que le fonctionnement et les caractéristiques de ce dernier.

Évaluation : assiduité + réalisation étude de cas.

TRAVAUX REQUIS

Rendu en trois étapes : 1. Présentation de l'étude de cas (note de 3-5 pages) ; 2. Dossier intermédiaire, de 10/15 pages (30% de la note) ; Dossier final, 20/30 pages annexes non compris (70% de la note).

Code : **L38SH03**

Enseignants : E. AMOUGOU

Coefficient de pondération : 0,5

Nbre d'heures / TD : 7

Nbre d'heures / CM : 21

Caractère : *obligatoire au choix*

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

OBJECTIFS

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est principalement d'offrir aux étudiants une vue d'ensemble des principales thématiques dans la sociologie urbaine actuelle, en liant les débats contemporains aux débuts de la discipline.

CONTENU

Mots clés : histoire, histoire de l'art, histoire des villes, patrimoine, classicisme, Renaissance, Temps modernes, théorie, livres d'architecture.

MODE

D'ÉVALUATION

Notes de lecture et dissertations : 30% et examen final : 70%.

TRAVAUX

REQUIS

Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral.

Nature des travaux demandés : Assistance obligatoire, notes de lecture, dissertations.

Code : **L38PH01**

Enseignants : A. TÜSCHER DOKIC

Coefficient de pondération : 1

Nbre d'heures / CM : 17,5

Caractère : obligatoire au choix

PHILOSOPHIE : L'ENJEU DE LA PERCEPTION SPATIALE

OBJECTIFS

Susciter la réflexion des étudiants à propos de la notion d'espace à partir de quelques questionnements fondamentaux sur la sensation, la perception, la représentation spatiale.

CONTENU

À partir d'une lecture de textes anciens et contemporains, nous tenterons de dresser un panorama aussi complet que possible des théories scientifiques et philosophiques s'attachant à décrire la manière dont nous percevons l'espace environnant au moyen de différentes modalités sensorielles: vision (en particulier), toucher, audition, équilibre, etc. Des thèmes sélectionnés de philosophie de l'esprit, comme l'existence des représentations mentales, la relation entre voir et savoir (perception et conception), la question de Molyneux (rapport vision et toucher), le problème des qualia (couleur, spectre inversé) ou le rôle de l'imagerie dans la pensée, seront mis en relation avec les principales théories de la perception visuelle. Ces différentes théories seront présentées et les récentes hypothèses sensori-motrices - lesquelles font la part belle à la notion d'une perception visuelle entièrement basée sur l'activité corporelle du sujet percevant - seront particulièrement examinées dans le cadre de l'expérience architecturale.

Cours dispensé en français (autre langue de communication: anglais)

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu (présence): 25%, travail personnel: 75%.

TRAVAUX REQUIS

Cet enseignement est dispensé en français sous forme de cours magistral. L'assistance au cours est obligatoire. Rendu en fin de semestre d'un travail écrit personnel (en français ou en anglais) en lien avec les notions abordées en cours.

Code : **L38PHo2**
Enseignants : M. ANTONIOLI

Coefficient de pondération : 1
Nbre d'heures / CM : 17,5
Caractère : obligatoire au choix

PHILOSOPHIE : L'ENJEU DE LA PERCEPTION SPATIALE

OBJECTIFS	A partir de l'analyse de textes philosophiques du XXe et XXIe siècle, le cours vise à susciter la réflexion des étudiants à propos des métamorphoses contemporaines des espaces et des territoires.
CONTENU	La philosophie contemporaine a vu apparaître une multitude de concepts qui appartiennent au registre de l'espace (champ, territoire, terre, région, frontière, nomadisme et sédentarité, etc.) et qui ne sont ni exclusivement philosophiques ni seulement topologiques ou géographiques, jusqu'à faire émerger une nouvelle proximité entre le langage de l'espace et celui du concept. Nous étudierons l'émergence de ces questions d'espacement et les rencontres transversales qu'elles produisent entre la philosophie, l'architecture, l'urbanisme et les sciences sociales. L'enseignement du premier semestre 2016-2017 sera plus particulièrement consacré à l'émergence de la notion d' "espace public" et aux liens qu'elle entretient avec les "espaces publics". Comme le signale le philosophe Thierry Paquot dans l'ouvrage L'espace public (Paris, La Découverte, 2009), l'espace public fait référence au lieu du débat politique et des pratiques démocratiques, à l'espace de communication et de circulation des divers points de vue qui nourrissent le débat politique, auquel font écho les espaces publics conçus par les architectes et les urbanistes et arpentés par les habitants (rues et places, jardins et parcs, lieux privés ouverts au public ou "tiers lieux" qui se multiplient dans les villes contemporaines). Il s'agira donc d'étudier les principales théories philosophiques de l'espace public (Hannah Arendt, La Condition de l'homme moderne, 1958 ; Jürgen Habermas, L'Espace public, 1962) et ses transformations, à l'heure où les espaces publics sont de plus en plus soumis aux intérêts privés qui les transforment en lieux de consommation et où un espace public virtuel se constitue à travers Internet et les réseaux sociaux.
MODE D'ÉVALUATION	En fin de semestre, un travail écrit personnel en lien avec les notions abordées sera demandé (les modalités seront précisées au début du semestre). Contrôle continu (présence) : 25% Travail personnel : 75%
TRAVAUX REQUIS	14 cours d'une heure et demie. Enseignement dispensé sous forme de cours magistral. L'assistance au cours est obligatoire. Langue du cours et de communication: français

Code : **L39PP**

Coefficient de pondération : 0,75

Enseignants : B. DEBOMBOURG, L. DELARUE, C. DENNEULIN, M. DESSARDO,
A. FRÉMY, M-J. HOFFNER, J. JULIEN, M. PATARONNI,
F. HÉRITIER, B. SEGERS, P. VACHON

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

EXPRESSION PLASTIQUE

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des différents outils et des techniques qui concourent à développer la capacité des étudiants à percevoir, à s'exprimer et à communiquer en s'impliquant dans diverses pratiques plastiques.

CONTENU

L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des semestres 1 et 2 et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques. L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage, notion de lieu) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression : le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en 1ère année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

TRAVAUX REQUIS

Cet enseignement est dispensé au sein de groupes d'étudiants (en fonction des effectifs), et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

Code : **L39PP01**
Enseignants : M. PATARRONI

Coefficient de pondération : 0,75
Nbre d'heures / TD : 49
Caractère : obligatoire au choix

EXPRESSION PLASTIQUE

LE DESSIN DU CORPS

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours est d'apprendre à observer le corps dans l'espace de manière attentive et précise en consolidant les points suivants :

- Retenir l'essentiel par le moyen du croquis en abordant le corps dans son ensemble, saisir le mouvement par une analyse rapide des proportions et des points d'appui.
- Savoir situer le corps dans l'espace, jouer avec les échelles et dessiner sur des formats différents.
- Etre rigoureux dans la composition et dans la mise en page d'un ou plusieurs éléments.
- Comprendre comment restituer la lumière dans un espace comme sur un corps.
- Porter attention au trait, affirmer ses intentions, ses «choix» de dessin, aller vers une écriture libre, personnelle et créative en diversifiant les techniques.
- S'ouvrir à des références artistiques afin d'élargir le champ des interprétations et sa culture au sens large.
- Associer les enjeux de représentation, créativité et compréhension des formes entre les deux disciplines que sont le dessin du corps et l'architecture en plaçant le corps dans l'espace et en faisant notamment le lien avec les problématiques de structures, points d'appui, équilibre et articulation communes aux deux pratiques.

CONTENU

- Des poses à temps variables: les plus longues (15 à 30 mn) permettent une analyse pointue des proportions, des aplombs et une gestion plus précise de la mise en page alors que les poses plus courtes (3 à 10 mn) exigent une vision d'ensemble, une saisie efficace du mouvement et une libération du trait.

Afin d'ancrer des notions essentielles de dessin, des exercices et expérimentations sont proposés durant les séances, tels que: Dessiner de l'autre main, dessiner sans relever le crayon, dessiner sans regarder son dessin, dessiner uniquement les ombres, utiliser des papiers collés, ou changer de format afin de sortir des "habitudes" ou réflexes graphiques.

- Les structures internes:

Afin de mieux comprendre le corps, son équilibre, son articulation et sa structure, nous dessinons ensemble en atelier des squelettes et des écorchés. L'exercice est suivi d'une mise en application en dessinant la/les parties du corps étudiées dans la même séance d'après modèle vivant.

- La décomposition du mouvement et la représentation dans l'espace:

Par séquence de 3 à 5 mn, le modèle propose un mouvement décomposé en plusieurs poses avec un déplacement ou une rotation. L'exercice permet de comprendre le corps dans sa tridimensionnalité, d'analyser un mouvement, un geste avec un objet, la torsion du corps et de le situer dans son espace. En dessinant la séquence sur une même feuille, l'étudiant donne la sensation qu'il avance ou recule et apprend à maîtriser la mise en page et l'échelle en donnant des indications spatiales.

- Les techniques de dessin:

Pour ouvrir la pratique vers des écritures libres, sensibles et créatives, un éventail large d'outils et de techniques de dessin sont proposées tels que: fusains, crayons, stylos, encre, peinture avec brosses, pinceaux, bâtons sur divers supports aux formats variés.

Des séances sont consacrées au collage convoquant imaginaire et interprétation tant sur le corps que sur son environnement. L'occasion est donnée de travailler plus librement avec une ou plusieurs silhouettes inspirées des mouvements du modèle en les situant dans des espaces inventés. L'exercice offre notamment la possibilité de jouer avec les échelles du/des corps dans l'espace.

Les dessins sont corrigés individuellement tout au long de la séance. Des moments d'observation de l'ensemble des travaux ainsi qu'un dialogue avec les étudiants sont préservés en fin d'atelier. Ils sont invités à s'exprimer et à avoir un regard critique sur leurs propres travaux ainsi que ceux de leurs camarades d'atelier.

Une sortie au Musée de l'anatomie comparée et de la paléontologie permet une séance de croquis enrichissante où les étudiants peuvent analyser et comparer l'anatomie de diverses espèces animales puis de les représenter en groupe dans le lieu, avec des notions de perspective du lieu lui-même et de la situation des figures dans l'espace, les unes par rapport aux autres.

MODE D'ÉVALUATION

Les étudiants sont évalués sur leur assiduité aux cours, leur implication pendant les séances, leur curiosité notamment sur les références artistiques données et leur progression durant le semestre. Ils sont notés sur des dossiers de dessins qui rassemblent et sélectionnent les travaux de plusieurs séances.

TRAVAUX REQUIS

Présentation de dossiers de dessins qui rassemblent les travaux de plusieurs séances.

Code : **L39PPO2**

Enseignants : C. DENNEULIN

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

EXPRESSION PLASTIQUE

L'ESPACE DU COLLAGE

OBJECTIFS

De la poésie d'Apollinaire aux assemblages urbains en passant par les techniques littéraires de la Beat génération, nous étudierons un panorama des pratiques du collage au travers d'œuvres visuelles et théoriques multidisciplinaires. Nous aborderons la question de la scission (découpes, déchirures...) mais aussi les juxtapositions (montages, combinaisons...) et les transformations progressives (greffes, hybridations...).

CONTENU

Le collage a la capacité d'intégrer des perceptions sensibles et spatiales, il peut être un outil pour l'analyse conceptuelle et enfin, il peut être utilisé comme outil de recherche plastique.

Le collage peut porter un imaginaire utopique mais aussi, se faire l'écho d'un monde où matières, formes et idées s'agencent en un tout composite.

Il s'agira pour les étudiants d'être particulièrement attentifs au processus de mise en espace, cet intervalle entre les signes qui, loin d'être frontière, devient producteur de tensions.

Pour citer Jean-Luc Godard : "Dans le film, c'est toujours de la photographie. Les images sont séparées. Donc on passe de l'une à l'autre, et la vraie image, c'est la relation entre celle qui est passée et celle qui va venir. Mais elle n'est jamais là", "le cinéma est ce qui ne se voit pas".

Il faut penser ce mystère : cette présence de l'espace entre deux choses qui se fonde sur de l'absence.

Alors seulement, cette esthétique du fragmentaire, dans sa logique de disjonction pourra donner à voir une métaphore conceptuelle et poétique.

Les étudiants s'inspireront de leurs conclusions critiques pour élaborer un projet singulier, selon des thématiques et des supports qui leurs seront propres. Ils seront invités à travailler le dessin en préambule, puis viendront les travaux en deux dimensions pour annoncer d'éventuels volumes, vidéos, ou installations.

MODE D'ÉVALUATION

Les étudiants seront évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : compréhension des enjeux du sujet, relevés, travail en atelier, réalisation et mise en valeur du projet final.

TRAVAUX REQUIS

- Visite d'expositions.
- Approche technique des outils graphiques et plastiques.
- Histoire de l'art.
- Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.
- Exercices et rendu final.

Code : **L39PPO3**

Enseignants : M. DESSARDO

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

EXPRESSION PLASTIQUE DU DESSIN

OBJECTIFS

Dessin d'observation grand format et perspective d'observation à main levée.

CONTENU

Cours pratique et méthodique de dessin en grand format.
Cours théorique et pratique de perspective d'observation.
Croquis rapides, le plus souvent possible en extérieur, en atelier seulement si la météo nous oblige.
Dessins de paysages urbains des alentours de l'école et quelques vues d'atelier mis en relations avec différentes problématiques architecturales et picturales.
Quelques portraits aussi.
Apprentissage de techniques variées de prises de notes par le dessin.
Apprentissage d'une règle de perspective simple et mémorisable.
Visite d'expositions.
Chaque étudiant approfondira un chemin personnel et spécifique grâce à des techniques variées et personnalisées proposées durant les cours.
En bref, il s'agit de dessiner. Beaucoup.

MODE D'ÉVALUATION

À la fin du premier semestre, évaluation quantitative et qualitative de tous les dessins réalisés.
Langue du cours : français et anglais sur demande.
Corrections quadrilingues possibles : anglais, français, italien et espagnol.

TRAVAUX REQUIS

Dessins au format raisin.

Code : **L39PPO4**

Enseignants : B. DEBOMBOURG

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

EXPRESSION PLASTIQUE

LE FUTUR

OBJECTIFS

Aborder le dessin et le volume autour de la question du futur, développer des connaissances et s'inscrire dans une logique de recherche sur les formes de l'avenir.

L'enseignement propose à travers une étude des avants garde et de la pratique contemporaine d'artistes une approche expérimentale du futur dans toutes ces formes de représentations, spatiales, architectural, sociales, sociétales.

Développer un sens de l'observation, une sensibilité et une capacité à inscrire sa recherche dans l'avenir.

Le but est d'arriver à développer des formes de représentations en 2D et 3D, autour d'une question centrale du futur. L'objectif est de développer une méthode de travail ainsi qu'une technique qui va faciliter la perception et le moyen de le transformer / maîtriser.

CONTENU

L'organisation des cours va se diviser en plusieurs exercices, d'une ou plusieurs séances qui s'articuleront en permanence autour de ces questions du passage de la 2D à la 3D.

Les sujets de travaux se baseront sur la notion de futur à travers des exercices à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ecole. Il sera question de paysage, d'architecture, de design d'urbanisme, et surtout d'imagination.

L'objectif de ce cours est de mettre en place une gymnastique de recherche, de mettre en perspective des idées audacieuses et d'aborder la question du lendemain comme une réflexion plastique globale.

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

TRAVAUX REQUIS

Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.

Code : **L39PPO5**

Enseignants : F. HÉRITIER

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

EXPRESSION PLASTIQUE PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

OBJECTIFS	À partir de sujets imposés apprendre développer un point de vue personnel basé sur une construction critique. Mettre en oeuvre a partir de différentes études préalables une réalisation qui devra prendre en compte ses choix et la soumettre aux regards.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">- Travail en atelier,- Visites d'expositions,- Cours magistraux par thématiques.
MODE D'ÉVALUATION	L'atelier est abordé comme un laboratoire, un champ d'expérimentations. Les évaluations sont basées sur l'investissement et la justesse des recherches.
TRAVAUX REQUIS	Techniques mixtes, l'ensemble du champ des arts plastiques est pris en compte.

Code : **L39PPO6**

Enseignants : L. DELARUE

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

EXPRESSION PLASTIQUE

OBJETS CORPS ESPACE, EN DESSIN ET EN VOLUME

OBJECTIFS	Explorer les relations entre le dessin et le volume, à travers des exercices qui les combinent, pour pouvoir exprimer une perception singulière de l'espace représenté, réel ou propice à la fiction.
CONTENU	<p>Les agencements des formes, des lignes et des matériaux, les assemblages inattendus constitueront la base de la mise en oeuvre des volumes. Trois axes seront développés, qui engagent</p> <ul style="list-style-type: none">- le corps, à travers des questions de gestes, d'actions et de constructions dans l'espace.- l'objet et l'espace à partir de textes et de dessins prélevés dans le paysage, de notes rapides'- la couleur par des exercices pratiques, et des applications en dessin et en volume à la gouache ou l'aquarelle, ou des matériaux colorés préexistants. <p>Le dessin pourra préexister, servir de notes et de base de réflexion, ou devenir l'espace d'expérimentations qui renouvelle son propre regard sur son travail.</p>
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu : évaluations régulières des travaux, suivant le rythme des sujets. Qualité du travail, et de la présence au cours
TRAVAUX REQUIS	Des exercices et des travaux personnels, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école ; des visites d'exposition suivant l'actualité, des repérages dans la ville pour des prises de notes.

Code : **L39PP07**

Enseignants : A. FRÉMY

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

EXPRESSION PLASTIQUE PALIMPSESTES

OBJECTIFS Exploration, expérimentation et instrumentalisation d'un concept.

CONTENU PALIMPSESTES :
Ce semestre sera consacré à la notion de palimpseste, un mot d'origine grecque qui signifie "gratter de nouveau". A l'origine, ce mot désigne les opérations successives d'effacement et de réécriture d'un texte sur un parchemin. Par analogie, le terme de palimpseste s'applique à toutes les formes et situations produites par l'accumulation et la superposition de traces temporelles successives, en particulier en archéologie, en architecture et en urbanisme, disciplines pour lesquelles le palimpseste est une figure opératoire pour la recherche et le projet.
Je vous propose d'explorer et d'exploiter ce thème très présent dans l'histoire et dans l'actualité de l'art et de l'architecture. Dans un premier temps, en effectuant une recherche et en collectant des références et des exemples inspirants. Dans un second temps, en proposant votre propre vision de cette figure conceptuelle et en choisissant les outils et matériaux qui vous paraîtront les plus adéquates pour l'exprimer : photographie, film, dessin, écriture, maquette, collage, tissage, etc.

MODE D'ÉVALUATION Engagement dans la recherche, qualité conceptuelle et formelle du rendu final
Présence au cours.
Travail individuel.
langue du cours : français
langue de communication : français, anglais

TRAVAUX REQUIS Les recherches seront présentées sous forme d'un livre virtuel (en ligne), impliquant un travail de mise en page. Une ou plusieurs propositions plastiques seront présentés lors d'un rendu final.

BIBLIOGRAPHIE Elle vous sera donné au début des cours

SUPPORT DE COURS Diaporama de références
Textes
Films
Visites de sites et d'expositions

Code : **L39PPO8**

Enseignants : B. SEGERS

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

EXPRESSION PLASTIQUE PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des différents outils et des techniques qui concourent à développer la capacité des étudiants à percevoir, à s'exprimer et à communiquer en s'impliquant dans diverses pratiques plastiques.
CONTENU	L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des semestres 1 et 2 et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques. L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage, notion de lieu) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression: le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en 1ère année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.
MODE D'ÉVALUATION	Contrôle continu
TRAVAUX REQUIS	Cet enseignement est dispensé au sein de groupes d'étudiants (en fonction des effectifs), et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

Code : **L39PP09**

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 49

Enseignants : B. DEBOMBOURG

Caractère : obligatoire au choix

EXPRESSION PLASTIQUE

RECYCLAB/ART & ENVIRONNEMENT & RECYCLAGE

OBJECTIFS

L'enseignement propose d'aborder le dessin, le volume et l'installation à travers l'objet du sac plastique, objet central de la pollution environnementale.

La question du recyclage, l'approche critique de son usage, et la transformation de la matière seront au cœur de l'activité artistique au sein d'un atelier de pratiques et réflexions artistiques sur le sac plastique, qui aboutira sur une exposition à la galerie de l'ENSAPLV.

L'objectif de cet atelier est de développer une technicité, un sens de l'observation, une capacité à maîtriser l'espace en deux et trois dimensions en s'inscrivant dans une approche critique de l'objet pollueur.

Le but de ce projet est par ailleurs de sensibiliser, par une approche innovante, les étudiants aux problèmes de la pollution de l'environnement, de développer une réflexion critique, une méthode de travail et une technique artistique pour s'exprimer de manière pertinente.

CONTENU

L'atelier s'organise autour d'un projet moteur d'exposition sur la thématique du sac plastique co-organisé avec l'artiste invité Rada Boukova à la galerie de l'ENSAPLV.

La scénographie de l'exposition, le montage et de l'accrochage des œuvres d'artistes exposants seront au cœur du projet.

L'organisation des cours va se diviser en plusieurs exercices au cours desquels elle interviendra : les séances s'articuleront en permanence autour de ces questions du passage de la 2D à la 3D : moulage, accumulation, déformation, torsion... Les sujets de travaux se baseront sur la transformation et le recyclage de l'objet jusqu'à la réalisation d'une installation géante collective pour l'exposition finale.

MODE

D'ÉVALUATION

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%.

TRAVAUX

REQUIS

Série d'exercices, travail individuel & groupe avec séances de critiques collectives

- Langue du cours : français

- Langue de communication : anglais

Code : **L39PP10**

Enseignants : J. JULIEN

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

EXPRESSION PLASTIQUE CONSTRUCTION ET DESSIN

OBJECTIFS

Comprehension de la 2eme dimension comme d'un espace manipulable.
Initiation à la question de l'autonomie de l'uvre au travers de l exemple du medium dessin
Approche contemporaine de la definition de la forme
Analyse conceptuelle, construite et sensible du dessin.
Initiation aux pratiques contemporaines du dessin d'art.

CONTENU

Il s'agit au travers des differents exercices proposes de considerer le dessin comme un medium à part entiere pouvant s'envisager en dehors d'une problematique de projet : le dessin pour ce qu'il est et non seulement comme etape d'un devenir possible. il ne s'agit pas d'un cours de dessin academique type modele vivant ou nature morte mais plutot d'une reflexion sur les moyens et l'actualite de cette technique de representation. C'est donc dans sa definition la plus élargie que sera abordé ce medium.. les differents exercices seront illustres d'exemples pris dans l'actualite artistique.

MODE D'ÉVALUATION

3 ou 4 travaux seront demandes aux etudiants pour chaque exercice. L'évaluation se fera selon les modalites d'un controle continu en plus de bilans intermediaires à la fin de chaque exercice

TRAVAUX REQUIS

3 exercices initiés par trois cours de presentation, soit un exercice pour 4 seances et une seance de bilan final sous forme d'accrochage general

Code : **L39PP11**

Enseignants : P. VACHON

Coefficient de pondération : 0,75

Nbre d'heures / TD : 49

Caractère : obligatoire au choix

EXPRESSION PLASTIQUE PHOTOGRAPHIER L'HABITAT

OBJECTIFS

Photographier l'habitat (Sous différents points de vue)

De l'intérieur (Usages et pratiques du logement) et depuis l'espace public

L'objectif de cette proposition est d'amener les étudiants à s'interroger, par le biais de la photographie, à expérimenter les diverses manières de produire une image en lien avec une thématique. Ici, dans le cadre de cet atelier l'habitat sera abordé selon deux axes.

Le premier, porte sur les différentes façons dont les objets domestiques et le corps occupent l'espace habité.

En d'autres termes, il s'agira pour l'étudiant de retranscrire plastiquement les différentes pratiques et usages, d'un ou plusieurs espace d'un logement. Pour cela il sera amené à faire une analyse d'un logement (le sien ou autre).

Le deuxième axe de recherche de l'atelier poursuivra les observations photographiques préalablement menées, mais depuis l'espace public, à partir différents lieux de la ville.

Des visites d'expositions (en lien avec la thématique) seront organisées.

MODE D'ÉVALUATION

Déroulé : Chaque étudiant devra restituer son observation par le biais de la photographie.

Critères d'évaluation :

Capacité de l'étudiant à analyser aussi bien un espace quotidien de logement, ses usages, que la situation d'un habitat dans l'espace public et à en faire émerger une proposition plastique.

Techniques mixtes: Dessin/photographie/vidéo/installation/performance

Contrôle continu et rendu en fin de semestre.

BIBLIOGRAPHIE

Références : JN Niépce, de Daguerre à Baldus, Moholy-Nagy, Le Corbusier, Walker Evans, Henri Salesse, Anna et Bernhard Blume, Thomas Struth, Stephen Shore, Gilles Saussier, Stephane Couturier, Benoît Fougeirol, Chantal Akerman (Saute ma ville), Jacques Tati (Mon oncle), Hitchcock (Fenêtre sur cour).

Code : **L39PP12**
Enseignants : M-J. HOFFNER

Coefficient de pondération : 0,75
Nbre d'heures / TD : 49
Caractère : obligatoire au choix

EXPRESSION PLASTIQUE "SITE SPECIFIC"

OBJECTIFS	<p>Ce cours se propose de démarrer autour des notions de contexte et de lieu, afin de mettre en place des projets plastiques vers l'extérieur de l'école. Les étudiants travailleront par petit groupe pour réaliser une intervention <i>in situ</i>.</p>
CONTENU	<p>Au travers d'expérimentations liées à la représentation de l'espace, et après un projet dans l'école, c'est par le dessin, des présentations d'oeuvres/ exposés, des discussions critiques, des visites d'expositions, etc. que le projet <i>in situ</i> sera mis en place. Le projet <i>in situ</i> se déroulera en plusieurs étapes : choisir un site, le documenter, glaner des informations, des images, des histoires, des matériaux, afin de développer un projet qui sera discuté et évalué au fur et à mesure, en cours. Les propositions plastiques seront ensuite réalisées <i>in situ</i>, puis présentées au groupe entier lors de visites, si possible, organisées sur place, à la fin du semestre. Le projet devra être documenté sous la forme la plus judicieuse pour un rendu final qui constituera une des étapes d'évaluation.</p>
MODE D'ÉVALUATION	<p>Participation active, présence assidue. Réalisation des étapes du projet plastique. Évaluation continue. Bonne documentation, choix plastiques du rendu final.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Travail autonome de recherche, de prises de notes, de propositions puis travail en duo sur site, visites d'expositions envisagées.</p>

Code : **L39OT**

Enseignants : L. ADRIAN ARANEDA, C. BARREAU, M. BEDARIDA, J. BERGNA,
D. COUILLARD, R. DE MARCO, M. DESSARDO, F. GAUBIN, J. GAUTEL,
P. LAIDET, L. LOPEZ, C. LUXEMBOURG, Y. MAHIEU, F. NEUMAN,
A. PETITRENAUD, F. PINATEL, Y. ROUBY, A. RAYNAUD, C. SZANTO

Coefficient de pondération : 0,25
Nbre d'heures / TD : 28
Nbre d'heures / CM : 7
Caractère : obligatoire au choix

OPTION THÉMATIQUE

OBJECTIFS Il s'agit de proposer aux étudiants plusieurs thèmes d'approfondissement ou de découverte (au choix) dans le cadre des enseignements du premier cycle, qui complètent la formation.

CONTENU Chaque année de nouvelles propositions sont offertes aux étudiants. Les contenus et l'organisation favorisent le lien entre les différentes disciplines et la culture du projet architectural et urbain.

MODE D'ÉVALUATION Le mode de validation diffère selon l'option choisie.

Code : **L39OT02**
Enseignants : V.JOUVE, F. PINATEL

Coefficient de pondération : 0,25
Nbre d'heures / TD : 28
Nbre d'heures / CM : 7
Caractère : obligatoire au choix

OPTION THÉMATIQUE

LA VILLE AU CINÉMA

OBJECTIFS

Naissance du cinéma et de la ville moderne, découverte du monde vibrant grâce aux frères Lumière. Les récits du cinéma se sont nourris du récit de la ville. Sans toujours les avoir visitées, nous avons tous une connaissance ou une mémoire de villes mythiques ou mythifiées, célèbres ou inconnues, réelles ou imaginaires où seul le cinéma peut nous entraîner dans sa dilatation de l'espace et du temps, nous-mêmes, calés dans un fauteuil au fond de la salle obscure.

À travers le regard de différents cinéastes de différentes origines et époques, nous approcherons des espaces connus ou inconnus, parcours, déambulations, errances? différentes appréhension du monde urbain. Dépassant la fonction de simple décor, la présence de la ville au cinéma est multiple et singulière. Comment le cinéma représente une ville? Pense une ville? Qu'est-ce qu'il en dit, précisément?

CONTENU

Les trois premiers jours de la semaine prendront forme de séminaire avec atelier, projections et discussions en compagnie d'intervenants, au cours desquels il s'agira, entre-autres, d'aborder différents points de vue sur la ville, différentes idées en jeu dans sa représentation cinématographique. Il sera question d'aiguiser un regard actif sur un film en pointant par l'analyse du montage, des choix techniques, de cadrage, de découpage, de direction d'acteur, de scénario, etc., les décisions du réalisateurs, les mécanismes qui font la singularité d'un film.

Nous confronterons alors ces interrogations et analyses aux contraintes de la réalisation dans l'élaboration d'ébauches filmées. Non plus face à l'écran mais face à la ville, nous essaieront au travers des différents stades de construction d'une séquence vidéo, de mettre ces idées et souvenirs à l'épreuve de la réalité de fabrication.

MODE D'ÉVALUATION

Réalisation d'un film de 5 mn, compte-rendu de visionnage de films

Code : **L39OT07**

Enseignants : F. GAUBIN, Y. ROUBY (BI-CURSUS UNIQUEMENT)

Coefficient de pondération : 0,25

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 7

Caractère : obligatoire au choix

OPTION THÉMATIQUE

CULTURE ARCHITECTURALE - USAGE ET ÉDIFICATION

OBJECTIFS

Cette option thématique est réservée aux étudiants de la double formation architecte/ingénieur de 2ème année (BAI & BIA) : 100, et comprend un voyage d'études, inscrit dans la convention avec l'ESTP et l'EIVP, et financé à 50% par chaque école au prorata des étudiants participants.

CONTENU

La découverte in situ de projets architecturaux exemplaires doit donner lieu à un travail de sensibilisation des étudiants aux qualités spatiales d'ambiances et d'échelle des lieux visités. Il s'agit d'apprendre à observer et analyser les lieux, à partir des sensations physiques d'une part, et des représentations graphiques des édifices visités d'autre part. Le voyage donne aussi lieu, autant que possible, à la visite de lieux de production de projets (de cabinets d'architectes, ou de bureaux d'études), et/ou des sites industriels produisant des composants pour le bâtiment.

MODE

D'ÉVALUATION

Participation à la préparation et exposés : 40% - restitution dossier : 60%.

TRAVAUX REQUIS

Une partie de la préparation personnelle du voyage est programmée avant le départ aux cours de deux réunions communes de l'ensemble des bicursus. Chaque jour de visite est pris en charge par une équipe étudiante.

Code : **L39OT08**

Enseignants : C. BARREAU, F. NEUMAN

Coefficient de pondération : 0,25

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 7

Caractère : obligatoire au choix

OPTION THÉMATIQUE

SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE NAVALE

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser aux problématiques de l'architecture navale par une approche sensible et intuitive des formes de carènes, de leur stabilité et de leur système de vagues.

Code : **L39OT11**
Enseignants : L. ADRIAN ARANEDA

Coefficient de pondération : 0,25
Nbre d'heures / TD : 28
Nbre d'heures / CM : 7
Caractère : obligatoire au choix

OPTION THÉMATIQUE REGARDS D'ICI ET D'AILLEURS

OBJECTIFS

Photographie d'Architecture !!!

Les choix techniques et leurs 'effets' sur l'esthétique de l'image photographique :

Ces cours de photographie numérique (digital), essaye de maintenir une liaison permanente entre pratique et théorie.

Nous avons même privilégié la pratique qui, dans un usage spontané permet des découverts et dans des exercices systématiques plus rigoureux, permet de mieux comprendre les phénomènes théoriques et techniques de la photographie d'architecture. Ici dans ce cours c'est souvent la pratique qui aide à mieux comprendre la théorie.

Un photographe choisit consciemment ou inconsciemment:

Le sujet - la grosseur de plan - l'axe de la prise de vue - la focale - la lumière - la composition - la présentation
- La vitesse d'obturation - le diaphragme - la sensibilité à la lumière (iso).

Chacun de ces paramètres modifie la totalité de l'image photographique dans son expression plastique, donc sa signification, en grande partie émotionnelle.

MODE D'ÉVALUATION

- 60% Présence et avancement de l'étude
- 40% Présentation du travail en fin de semaine ('oeuvre photographique')

TRAVAUX REQUIS

Travaux personnels mettant en jeu l'ensemble des moyens techniques pour la production d'une 'oeuvre photographique' (sujets libres ou proposés) :

Panorama - polyptyque - affiche - séquences.

Code : **L39OT12**

Enseignants : M. DESSARDO, Y. ROUBY

Coefficient de pondération : 0,25

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 7

Caractère : obligatoire au choix

OPTION THÉMATIQUE

LE PONT LE PLUS LONG

OBJECTIFS

Un cours interdisciplinaire de sculpture et construction à l'échelle 1:1.

L'objectif de ce cours, proposé par un ingénieur et un sculpteur, consiste à explorer la problématique de l'utilisation d'un matériau léger, simple, économique et peu résistant pour la construction d'une structure de moyenne échelle. La mise en forme du matériau (pliage, emboîtement, coupe), rendue nécessaire par l'interdiction d'aucun matériau à l'exclusion du carton, vise à faire explorer aux étudiants à échelle réelle les techniques de construction élémentaires, notamment celles touchant aux assemblages et au pliages.

L'objectif de ce cours étant de passer en ligne droite de la salle 100 à la salle 101B sur du carton.

CONTENU

L'exercice propose à chaque groupe d'étudiants de réaliser un pont, une structure horizontale de plusieurs mètres de long, à plusieurs mètres de hauteur, destinée à être parcourue au terme de l'exercice. ce pont sera construit à partir d'un module matériel unique, la feuille de carton, les assemblages entre modules devant être réalisés sans colle.

Le choix du carton comme unique matériau répond à plusieurs contraintes :

- la conception mono-matière est une des stratégies d'éco conception
- la contrainte du matériau unique permet d'aborder les différentes stratégies d'assemblage
- le coût modeste du carton et un façonnage rapide à l'aide d'outils simples et abordables
- en l'absence de colle, le carton est parfaitement biodégradable et recyclable.

L'idée de l'enseignement est de confronter les étudiants à une réalité constructive concrète qui va au-delà de la seule dimension structurelle, en englobant notamment une réflexion sur le façonnage (pliage, découpe, etc.) et l'expérimentation matérielle (les structures seront escaladées au terme des 5 jours de travail, et leur solidité/stabilité testée dans les faits par les étudiants eux-mêmes).

L'évaluation se fera sous une forme de compétition finale et prendra en compte, pour chaque solution :

- sa performance : la distance franchie par une personne avant écroulement (éventuel) du pont
- sa légèreté, portée totale et portée entre deux piliers
- son élégance : cohérence technique et esthétique de la solution adoptée.

MODE

7 heures de cours (réalisation en carton, techniques d'assemblages, présentation d'exemples etc.)

D'ÉVALUATION

28 heures de TD. 5 heures de préparation. Travail en groupes.

Corrections possibles en anglais, français, italien et espagnol

TRAVAUX

Un pont en carton par groupe d'étudiants.

REQUIS

Exercice se déroulant au cours de la semaine intensive de l'inter-semestre, dans l'atelier volume et sous la verrière de l'atrium.

Langue du cours : français (anglais, italien, espagnol sur demande).

ANNEXE

AU DIPLÔME

A sculpture course on the 1:1 scale.

The objective of this course, proposed by an engineer and a sculptor, consists in exploring the challenges of using a light, simple and economical material with little resistance to build a structure of medium scale. Shaping the material (folding, interlocking, cutting), made necessary by prohibiting use of any other material except cardboard, aims at enabling students to explore elementary construction techniques on a real scale, especially those dealing with assembling.

During this lesson we use to build practicable towers and practicable bridges.

Code : **L39OT13**

Enseignants : P. LAIDET

Coefficient de pondération : 0,25
Nbre d'heures / TD : 28
Nbre d'heures / CM : 7
Caractère : obligatoire au choix

OPTION THÉMATIQUE

INITIATION AU DESIGN ET CONCEPTION DE FORMES ARCHITECTONQUES ÉLABORÉES

OBJECTIFS

Cet enseignement a pour objectif la recherche de pure morphologie, l'apprentissage des corrélations entre la pensée, la modélisation 3D et la représentation de l'objet, sa perception sous différentes lumières et sa mise en situation.

CONTENU

Une recherche de pure morphologie suffisamment complexe et inattendue pour constituer deux curiosités géométriques au sens d'objets de collection, rares, originaux, recherchés, en tout cas des objets de design signés. Les éléments de composition (géométrie, proportions, matériaux, couleurs, décorations et inscriptions) en feront des objets d'architecture de petite taille, des sculptures, en tout cas des objets de design signés.

Ces objets d'architecture (l'un des deux) seront ensuite détournés et mis en situation sur des sites urbains, des élévations que nous vous proposerons ou que vous choisirez.

Initiation aux logiciels rhinocéros3d et Photoshop. Réalisation d'une maquette à partir d'un développé du modèle 3d. Expérimentation d'effets sous différentes lumières (directe, diffuse). Mise en situation et montage photo.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 50% - Examen final : 5

TRAVAUX REQUIS

- 5 journées intensives de 8 heures en salle 305. Les cours d'informatique se dérouleront soit en salle informatique, soit sur des portables- Planche esquisse de deux objets- Dessins 2D (épures) et modélisation 3D (Rhinocéros)- Maquette- Mise en situation (Photoshop)- Matériel de dessin, calque d'étude, carnet de croquis, appareil photo numérique,...., dès la première séance.

Code : **L39OT14**

Enseignants : J. BERGNA, A. RAYNAUD

Coefficient de pondération : 0,25

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 7

Caractère : obligatoire au choix

OPTION THÉMATIQUE

APPRENTISSAGE DE LA MAQUETTE D'ARCHITECTURE

OBJECTIFS

L'objectif est de fournir aux étudiants, en l'espace d'une semaine "intensive", le savoir-faire nécessaire à cette technique de représentation qu'est la réalisation de maquettes.

CONTENU

Cette semaine intensive a pour but d'aborder l'enseignement de la maquette dès les premières années du Cycle licence. Quoi de plus évident, de plus indispensable et de plus formateur que la réalisation de maquettes : elle introduit au déchiffrement des plans, coupes et façades, à la compréhension des volumes et à l'appréhension des matériaux, et soulève bien des questions qui ne tiennent pas que de la réalisation en volume. Au même titre que le dessin "à la main" enseigné en début de cursus, nous sommes convaincus que l'apprentissage de la maquette est un des passages obligés de l'initiation aux études d'architecture. Cela répond à une double demande : celle des étudiants et celle des enseignants du projet qui utilisent beaucoup cette technique de représentation en volume.

MODE D'ÉVALUATION

Exercices pratiques à l'atelier de maquettes : progressivité des travaux demandés, apprentissage des machines, découverte de différents matériaux et techniques.

Contrôle continu : 50% - Rendu final : 50%.

TRAVAUX REQUIS

Déroulement de la semaine :

J1 - Présentation, proche de la maquette par l'exemple : projection commentée d'un éventail de diapositives de maquettes (projets et bâtiments manifestes, architectes emblématiques, structures et charpentes, concours, stands, maquettes d'étude et de détail, travaux d'étudiants, etc.), initiation aux machines, réflexions préalables à la réalisation, buts et choix, échelles, matériaux, découpes, assemblages, etc... et exercice pratique (début).

J2 - travail en atelier

J3 - travail en atelier

J4 - travail en atelier

J5 - analyse et correction collective des travaux.

Code : **L39OT15**

Enseignants : R. DE MARCO, C. SZANTO, C. LUXEMBOURG

Coefficient de pondération : 0,25

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 7

Caractère : obligatoire au choix

OPTION THÉMATIQUE L'ARCHITECTE ET LE PAYSAGISTE

OBJECTIFS

Initiation à la complémentarité et à la collaboration professionnelle.

- Initier les étudiants à la complémentarité entre les différents arts de l'espace : architecture, paysagisme, urbanisme,
- Initier à la collaboration professionnelle entre l'architecte et d'autres concepteurs de l'espace à travers l'introduction aux langages, aux démarches, aux champs d'action propres à chaque champ professionnel
- Approfondir la démarche et les outils de la conception architecturale à travers la confrontation et l'ouverture aux démarches et aux outils de la conception paysagère.

CONTENU

Deux figures professionnelles, l'architecte et le paysagiste, sont aujourd'hui de plus en plus appelées à collaborer dans la conception des espaces - voire des architectures - contemporains. Cet optionnel propose aux étudiants d'explorer la complémentarité de ces deux métiers et de s'initier à la collaboration entre diverses figures professionnelles. L'histoire et les compétences de l'architecte étant propres du cursus de formation suivi, cet optionnel propose de présenter la figure professionnelle du paysagiste afin de créer une articulation entre ces deux figures professionnelles. Peintre à la Renaissance, 'concepteur' de vastes territoires au XXI^e siècle, le paysagiste participe aujourd'hui pleinement au débat de la transformation des lieux et des territoires, avec d'autres figures professionnelles de la conception spatiale comme les architectes et les urbanistes. Art riche et complexe, ne se limitant pas à la végétalisation des espaces non bâtis, le paysagisme est un métier à part entière, avec une histoire et des compétences spécifiques, des théories, des démarches et des outils de conception propres, dont l'évolution historique a croisé celle de l'architecture, parfois en se superposant, parfois en se distinguant, rarement en s'opposant.

La complémentarité entre l'architecte et le paysagiste sera explicitée à travers la mise en perspective historique du métier de paysagiste, la présentation du travail de paysagistes contemporains, surtout français, l'étude de cas issus de collaboration entre architectes et paysagistes.

Cette ouverture sur un autre métier de la conception spatiale permettra aux étudiants en architecture d'une part d'approfondir la démarche architecturale qu'ils sont en train d'apprendre tout au long de ces premières années de licence et d'autre part, de s'ouvrir à la culture, à la démarche et aux outils du paysagisme.

L'étude et la visite de réalisations conçues en binôme par des architectes et des paysagistes permettra d'illustrer la complémentarité des deux arts et les différents résultats de cette collaboration.

Un exercice court sur un terrain opportunément choisi permettra enfin d'explorer et d'expérimenter certaines des démarches et des outils présentés.

La semaine sera organisée selon les trois modes pédagogiques suivants : cours magistraux ; visites de réalisations ; études de cas et un exercice court.

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu : 40% ; rendu du journal de bord : 30% ; rendu des exercices courts : 30%

TRAVAUX REQUIS

Journal de bord ; dessins, maquettes, planches A3.

Code : **L39OT16**

Enseignants : L. LOPEZ

Coefficient de pondération : 0,25

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 7

Caractère : obligatoire au choix

OPTION THÉMATIQUE

EXPLORER LA VILLE: USAGES, APPROPRIATIONS ET TEMPORALITÉS

OBJECTIFS

L'enjeu du jeu dans la ville

Le but de ce cours est d'explorer les potentiels du jeu pour révéler les tensions et contradictions dans la ville contemporaine. Le jeu est une entrée intéressante pour comprendre les règles qui sous-tendent le partage de la ville.

A partir d'une pratique du jeu dans l'espace public, les étudiants testeront les réactions des publics.

Un dossier sera élaboré dans lequel notamment on proposera un jeu, avec description et règles d'usage.

CONTENU

Jeu de pistes et de rôles, safaris urbains, parkours, chasse aux trésors, street golf, Flash mob, zombies parades. La ville est aujourd'hui plus que jamais le lieu d'une intense activité ludique. Jouer en ville est devenu plus qu'un passe-temps, pour quelques uns, mais une activité sociale à part entière. On connaît peu de chiffres à propos des joueurs mais l'on sait que le jeu est de plus en plus intégré dans les programmes d'aménagement urbain. Or, cette intégration du jeu peut avoir des effets paradoxaux dans la mesure où l'exercice des activités ludiques est de plus en plus réglementé. Le jeu permet de saisir la ville autrement que par les usages fonctionnels. La pratique ludique laisse apparaître la possibilité d'autres univers urbains au-delà de la routine et la contrainte. Cependant, le jeu même n'est pas libre de contraintes et de contrôles. Comment vont de pair réglementation et jeu dans l'espace urbain ? Ce cours propose d'explorer par le jeu même, les tensions et contradictions de l'activité ludique dans l'espace public. A quels arrangements institutionnels doit se plier le désir du jeu ? Quels sont les éléments du trouble urbain qui déclenche le jeu dans la ville ?

MODE D'ÉVALUATION

TD et TP sur place. Rendu final.

TRAVAUX REQUIS

Tout le long d'une semaine, les étudiants exploreront des différentes modalités de jeu collectif dans l'espace urbain. A partir des observations, des propositions de jeu, inventions ou récréations seront demandées. Elles doivent être formulées et testées sur un lieu public. L'observation des réactions du public est un élément important dans la compréhension de la dynamique urbaine

Bibliographie

Breviglieri, Marc. 2013. "Une brèche critique dans la "ville garantie", Espaces intercalaires et architectures d'usage" in Cogato Lanza, E., Pattaroni, L., Piraud, M. et Tirone, B. (dir.), *De la différence urbaine. Le quartier des Grottes / Genève*, Genève : MétisPresses, p. 213-236.

Caillois, Roger. 1967 (1re éd. 1958). *Les Jeux et les Hommes*, Paris : Gallimard.

Crunelle, M. 2013. "La ville à pratiquer", in Thibaud, J.-P. et Duarte, C. R. (éd.), *Ambiances urbaines en partage, pour une écologie sociale de la ville sensible*, Genève : MétisPresses, p. 101-108.

Stevens, Quentin. 2007. *The Ludic City : Exploring the Potential of Public Spaces*, Londres : Routledge.

Code : **L39OT17**
Enseignants : D. COUILLARD

Coefficient de pondération : 0,25
Nbre d'heures / TD : 28
Nbre d'heures / CM : 7
Caractère : obligatoire au choix

OPTION THÉMATIQUE

“PASSÉ/PRÉSENT/FUTUR” D’UN TERRITOIRE, ARCHITECTURE, URBANISME, PATRIMOINE, PAYSAGE, GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS

En février 2019, plusieurs territoires d'études possibles:
1/ Ile d'Yeu, territoire insulaire et lieu d'étude des années 2014, 2013 et 2015 (descriptif pédagogique en suite de cette fiche)
2/ Saint-Antonin Noble du Val et Najac villes médiévales, dans les gorges du Tarn et relief territoire de collines,
3/ Nant et La Couvertoirade et Cantalobre, 3 villages en contrebas et sur le plateau du Larzac,
4/ Villefranche de Rouergue, une bastide médiévale, site fortement touristique,
5/ Joinville et son AVAP (aire de valorisation architecturale et patrimoniale), lieu d'étude 2016 et 2017,
6/ Ile de Molène, territoire insulaire et lieu d'étude en 2018,
7/ Coopération avec les parcs naturels, des Vosges, sur le site de la ville de Plombière les Bains, ou de Lorraine sur le site de la ville historique de Fenetrange.
Le choix du lieu de séjour d'étude, en décembre 2018, en fonction des possibilités d'hébergements des sites d'accueils, pour un séjour en février 2019.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES:

En exemple, dans le cas du territoire de l'île d'Yeu, notre territoire de prédilection :

- comprendre le fonctionnement d'un territoire, doté d'une forte identité culturelle en architecture, urbanisme, patrimoine, paysage, géographie, économie et développement durable..
- lire, apprendre, développer :
- les rapports, géologie, climatologie, géographie, ressources naturelles et architecture; urbanisme, agriculture, artisanat, économie, démographie,
- les scénarios historiques d'occupations territoriales, humaines et naturelles,

- identifier les périodes de construction à partir d'une lecture architecturale et urbaine des périodes stylistiques,
- comprendre et mesurer, l'importance des ressources territoriales, l'importance des matériaux locaux, dans la résultante technique et constructive du bâti et urbanisme insulaire,
- comprendre l'importance des enjeux sociaux/politiques, dans les choix architecturaux et urbains et des rapports de l'architecture et de l'urbanisme au territoire et au paysage,
- comprendre les différences entre « nature », « nature artificielle », transformation du territoire, authentique et fausse culture, la culture pour le tourisme « artifice et contrefaçon »,
- faire une analyse parcellaire et globale du paysage et étudier les conséquences passées/actuelles/futures sur le paysage, de l'agriculture, de l'économie, de l'urbanisme, la politique, le tourisme et autres facteurs de changements...
- mesurer les avantages et les inconvénients, les dangers, sur les patrimoines, générés par les activités touristiques, la qualité des transformations, rénovations et réhabilitations, adéquates ou inadéquates, durables ou éphémères, en rapport à l'architecture et l'urbanisme local et plus largement à l'échelle régionale.,
- expérimenter une méthode d'analyse et d'observation (historique sociale, géomorphologie, typologie parcellaire, typologie architecturale, chronologie urbaine). devant construire une chronologie des urgences de réhabilitation du territoire, cette méthodologie doit permettre une réhabilitation lucide, clairvoyante et cultivée, des interventions d'entretiens, soutenables, respectueuses du patrimoine architectural urbain et paysagé,
- interpréter à l'heure du « Grenelle de l'environnement », le développement soutenable appliqué à ce territoire insulaire,
- comprendre la vie sociale « insulaire » et autres facteurs de mobilités.

CONTENU

En exemple, le programme, 2014, 2015 et 2016 du séjour "île d'Yeu: Dimanche, parcours pédestre dans les paysages de l'île, marais, landes et arbres centenaires et long de la bordure côtière, par le sentier "des douaniers", monuments mégalithiques, oppidum gaulois puis gallo-romain, château 12ième, chapelle des marins, 2 minuscules ports, plages falaises, géologie, climatologie et autres...
Lundi et mardi, visite du territoire, analyses et perspectives des éléments d'architecture, urbanisme, patrimoine, paysage, géographie, économie et autres...
Mercredi, jeudi et vendredi, en MAT, rencontres et RDV, élus locaux, associations, services techniques, urbanisme, architecte DPLG, ERDF-GRDF, Compagnie des Eaux, associations des commerçants, des fêtes, office du tourisme, acteurs concernés par notre démarche, afin de déterminer les expressions des divers besoins, parfois et

souvent contradictoires, par ces diverses autorités locales...
En APM, Antoine Da Lage et Denis Couillard, interviendront, dans leurs domaines de prédilections et de compétences, avec visites de sites, TD et autres expériences pédagogiques...
Vendredi en soirée, élaborations et mise en forme des présentations des scénarios et propositions, et présentation au jury local composé d'élus locaux et de représentants associatifs, d'une directrice de l'école et d'habitants de ce territoire... OBJECTIF: productions de scénarios/propositions et recommandations/propositions, en groupes de 2 étudiants.
Samedi MAT, présentation publique, verbale et informatique des scénarios/projets, à un jury local composé d'élus locaux et de représentants associatifs, politiques et commerçants, d'une directrice de l'école, d'habitants de ce territoire...

MODE D'ÉVALUATION

50% note établie par présence et assiduité.
50% note établie en résultat de la présentation publique verbale, avec moyens informatiques, par groupes de 2 étudiants au jury local composé d'élus locaux et de représentants associatifs, politiques et commerçants, d'habitants de ce territoire, d'une directrice de l'école....

TRAVAUX REQUIS

ORGANISATION dans le cas de l'île d'Yeu :
Voyages aller/retour, en train (3h00), car (1h00) et bateau (0h45).
Séjour du samedi au samedi, 7 jours sur site, avec possibilité d'arriver le dimanche et de partir avant le samedi.
Coût de 90 euro maximum par étudiant (séjour Ile Molène en 2018 pour 55 euro) pour 7 nuitées, comprenant l'hébergement collectif, location de villas ou 3 chalets de 5 places en 3 chambres, équipés cuisines individuelles avec matériel, salon et SDB/WC individuels. Ces chalets en proximité de la mer et du centre ville, l'hébergement est gratuit dans le cas d'une coopération avec les parcs naturels des Vosges ou de Lorraine qui assurement le financement des coûts d'hébergements. En sus, si vous le souhaitez, 25 euro de location de vélo pour la semaine.

BIBLIOGRAPHIE

Dans le cas de l'île d'Yeu, ouvrages disponibles à la bibliothèque de l'école :
- Cahiers du patrimoine ; n°18. ISBN 2-906344-22-2. Yeu & Noirmoutier, îles de Vendée. Réd. Eric Coutureau, Hubert Maheux ; collab. Jean L'Helgouach ; photogr. . L'inventaire Cahiers du patrimoine, Cartonné avec jaquette 1994 In-4, (28x22 cm), cartonné sous jaquette illustrée, 493 pages, illustrations en couleurs et en noir et blanc, index, bandeau inséré avec l'ouvrage ; jaquette.
- L'île d'Yeu collection Zodiaque, sans date, In-8 (22x17 cm), dos agrafé, couverture illustrée en couleurs, 50 pages, illustrations en noir/blanc.
- Images du patrimoine, Ile d'Yeu Vendée, Imprimerie nationale, 1988.

Code : **L39OT18**

Enseignants : Y. MAHIEU, A. PETITRENAUD

Coefficient de pondération : 0,25

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 7

Caractère : obligatoire au choix

OPTION THÉMATIQUE B.U.L (BIDULES ULTRA-LÉGERS)

OBJECTIFS

Personne aujourd'hui ne conteste la nécessité de ne pas dilapider nos ressources.

Dans la continuité de l'enseignement de Morphologie structurale dispensé en L1, cet enseignement a pour objectif d'instruire les rapports entre structure et forme, dans une optique minimaliste du point de vue de la matière.

L'objectif inavouable est de prendre du plaisir en expérimentant des morphologies aux schémas statiques ou dynamiques sophistiqués.

CONTENU

En 2015-2016 et en 2014-2015, le thème retenu était celui de la passerelle.

<https://www.youtube.com/watch?v=4T7FMvRLWkU>

En 2016-17, deux ateliers parallèles ont été menés, ils consistaient à concevoir et réaliser :

- une sculpture interactive inspirée du principe de la tenségrité
- des consoles à géométrie variables connectées à une structure bois en place.

En 2017-18, il s'agissait pour les étudiants de concevoir et de construire des sculptures vivantes évolutives, qui intégraient des plantes.

En 2018-19 architecture de l'air

Les étudiants sont invités à réaliser une première expérimentation surprise avec les étudiants de master en MIP 902 lors des portes ouvertes de l'école (facultatif)

Puis lors de la semaine d'intensif :

A la suite de la double conférence introductive par Yves Mahieu & Antoine Petit Renaud dès la première après-midi, les étudiants testeront quelques manipulations. Cette pédagogie de projet via la manipulation n'exclura pas pour autant la théorie qui sera dispensée dans le cadre de mini (voir "micro") cours "improvisés" en fonction des problématiques rencontrées par les étudiants.

Afin de ne pas perdre de temps (délais de commande) et d'avoir le matériel à disposition dès le premier jour, un package de fournitures sera fourni "à priori" parmi ces fournitures : Bambous, filet, câbles ou ficelles, sacs de sable (leste), poulies, film soudable, soudeuse, compresseurs ...

Amusez-vous !

MODE

D'ÉVALUATION

Présence, réalisation et présentation d'un prototype.

TRAVAUX

REQUIS

Journée 1

Matin : Conférence sur les structures légères.

Après-Midi : Création des groupes, distribution de matériel, début des manipulations.

Journée 2

Conception (essentiellement en maquette).

Journée 3 + 4

Conception et réalisation du prototype.

Journée 5

Mise en situation et présentation du prototype.

LIEN : <https://www.youtube.com/watch?v=4T7FMvRLWkU>

Code : **L39OT19**

Enseignants : J. GAUTEL

Coefficient de pondération : 0,25

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 7

Caractère : obligatoire au choix

OPTION THÉMATIQUE

CORPS ET ESPACE

OBJECTIFS

Analyser, explorer et expérimenter le rapport entre le corps et l'espace, l'échelle, l'occupation spatiale, la marche et le mouvement, l'humain et son environnement et leurs interactions possibles.

Ce cours donne un aperçu de certains aspects approfondis dans les cours théoriques et pratiques de scénographie et architecture du cycle Master.

CONTENU

Nous partons des œuvres et expérimentations scéniques du Bauhaus et d'Oskar Schlemmer, des écrivains Samuel Beckett et Georges Perec, d'artistes contemporains (Rebecca Horn, Jana Sterbak, Valie Export, Bruce Nauman, Fabien Lerat, Veit Stratmann, Eric Lanz, Antony Gormley, Francis Alÿs ...), de chorégraphes (Pina Bausch, Sascha Waltz, Anna Teresa de Keersmaekers, Aurélien Bory ...), de performeurs (Steven Cohen, Skall, Véronique Hubert ...), de scénographes (Barbara Kraft ...), mais aussi p.ex. des costumes de Josephine Baker et Carmen Miranda, des revues de l'âge d'or hollywoodien, ou de l'art vestimentaire d'autres époques et d'autres cultures.

Nous explorons le corps dans l'espace, le corps comme mesure de l'espace (Vitruve, da Vinci, le Corbusier...), le corps contraint par l'espace, l'espace intérieur du corps et sa perception, le corps qui se prolonge, se projette dans l'espace, et le corps dans l'interaction et dans son rapport à l'autre et à son environnement.

Un cours qui relie des analyses d'œuvres, de situations urbaines et de mobilier urbain, des expérimentations scéniques et performances, à l'intérieur et dans l'espace public, et la fabrication de dispositifs, de "sculptures corporelles".

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu 50% et rendu final 50%

TRAVAUX REQUIS

L'intensif se déroule sur une semaine, avec une partie plus théorique et analytique, et un atelier d'expérimentations scéniques et de conception et fabrication de structures ou accessoires, aboutissant à des réalisations de moments performatifs.

Langue du cours : français

Langues de communication : français, anglais, allemand

Code : **L39OT20**

Enseignants : M. BEDARIDA

Coefficient de pondération : 0,25

Nbre d'heures / TD : 28

Nbre d'heures / CM : 7

Caractère : obligatoire au choix

OPTION THÉMATIQUE

FANZINE ÉDITER-PUBLIER : JOURNAL OU LIVRE COMME TERRITOIRE

OBJECTIFS

Initiation à la publication grâce à la production d'une auto-édition ou d'un fanzine non pas dans la perspective d'élaborer son propre book ou de célébrer un projet ou une personnalité mais dans celle de comprendre ce qu'est un document édité que ce soit de manière officielle ou clandestine, sur papier ou numérique, régulière ou occasionnelle...

Produire et non subir l'imprimé, être le média et non se contenter de le critiquer et pour se faire interroger les documents avant de les interpréter ou détourner.

CONTENU

Pour susciter une autre approche de l'architecture éditée, ce workshop intensif part du postulat que le livre est un territoire, les pages faisant office d'une succession de strates et d'une profondeur, historique, narrative ou métaphorique. En considérant le livre comme un espace infini à investir (cf. Un livre, un pli) il s'agira de réaliser en auto-édition, un fanzine ou une publication à partir d'un corpus de textes historiques et littéraires.

À la manière d'un hypertexte, les étudiants seront amenés à interroger et expérimenter la notion d'hyper histoire; ou comment faire des liens, se positionner, augmenter ou réinterpréter des documents qui s'inscrivent dans l'histoire de l'architecture passée, présente et future. Il sera enfin question de tenter d'inventer de nouvelles formes d'hyper histoires, contraintes par un format et des moyens minimum (photocopie, impression noir et blanc, ainsi que tous moyens artisanaux possibles).

C'est la même chose pour le livre et le monde : le livre n'est pas image du monde, suivant une croyance enracinée. Il fait rhizome avec le monde, il y a évolution parallèle du livre et du monde, le livre assure la déterritorialisation du monde, mais le monde opère une reterritorialisation du livre, qui se déterritorialise à son tour en lui-même dans le monde (s'il en est capable et s'il le peut). Deleuze et Guattari, Mille Plateaux, 1980.

MODE D'ÉVALUATION

Présence, qualité de la recherche documentaire, capacité à organiser, hiérarchiser et mettre en forme des sources différentes. Rendu et présentation finale.

TRAVAUX REQUIS

Au début de la semaine intensive, deux aspects seront abordés celui de l'imprimé "officiel" sous la forme canonique du livre ou magazine largement diffusé mais aussi parfois prohibé et celle plus souterraine ou contre-culturelle des fanzines et auto-éditions produits entre autre par des architectes ou des artistes et ce afin de prendre conscience des possibilités infinies qu'elles offrent malgré des moyens réduits.

Dans un second temps, produire une publication pose la question : qu'est-ce qu'un document ? Les étudiants seront alors invités à choisir un ou plusieurs documents à partir d'un corpus de textes, puis de l'augmenter et de le réinterpréter.

Durant la semaine, plusieurs médiums et formats ou supports seront expérimentés à partir de documents et de production personnelle (images, textes, dessins, collages...)

Le dernier jour, les "éditions" réalisées seront présentées et discutées collectivement. Par ailleurs, celles-ci seront proposées à la bibliothèque de l'ENSAPLV pour appartenir au fonds documentaire de l'école.

Langue du cours: français

Langues de communication; anglais, italien

BIBLIOGRAPHIE

Marc Combiér, Yvette Peséz, Encyclopédie de la chose imprimée

Denis Diderot, Lettre sur le commerce de la librairie

Lionel Ruffel, Brouhaha, les mondes du contemporain

Éric Watier, Un livre (un pli) //// Artzines <http://www.artzines.info/>